



Premiers pas à "Péri"

■ SOCIÉTÉ

Aidants familiaux

Qui sont-ils ?

► Page 8

■ AMÉNAGEMENT

Travaux d'été

Tour d'horizon

► Page 12

■ SPORT

Balades et randonnées

Parcourir les sentiers...

► Page 19

■ DÉCOUVERTE

Fête de la science

L'eau, dans tous ses états

► Page 20

Enfants et personnel ont fait leur rentrée à l'espace petite enfance Gabriel-Péri. Lumineuse, colorée, fonctionnelle et parfaitement adaptée aux petits hôtes qu'elle accueille, la structure a réouvert ses portes après plusieurs mois de travaux. Du côté des plus grands, 3 044 enfants de la maternelle au CM2 ont repris le chemin de l'école ♦

Page 7

Du 1^{er} au 26 octobre
Mois de l'accessibilité

Samedi 5 octobre
Le campement
mathématiques
À 18 h - L'heure bleue ♦

Dimanche 6 octobre
Le campement
mathématiques
À 15 h - L'heure bleue ♦

Vendredi 11 octobre
Trophées des sports
Soirée parrainée par Bertrand Gille,
handballeur international
À 18 h 30 - L'heure bleue ♦

Du 9 au 13 octobre
Fête de la science
Maison de quartier Gabriel-Péri ♦

Samedi 12 octobre
Aux couleurs de... l'Irlande
Repas festif en musique
À 12 h - Maison de quartier R.-Rolland ♦

Samedi 12
et dimanche 13 octobre
Journées art contemporain
De 14 h à 18 h - Espace Vallès ♦

Dimanche 13 octobre
Grande Braderie
et Village des entreprises
De 9 h à 18 h - Avenue Ambroise-Croizat ♦

Du 14 au 19 octobre
Semaine du goût
"Châtaignes et champignons" ♦

Jeudi 17 octobre
Conseil municipal
À 18 h - Maison communale ♦

Vendredi 18 octobre
Evasion - Didier Super
À 20 h - L'heure bleue ♦

Vendredi 8 novembre
Féfé - Concert
À 20 h - L'heure bleue ♦

SMH mensuel n° 365 - Octobre 2013

Journal mensuel d'informations - CS 50 007
38401 Saint-Martin-d'Hères cedex.
Tél. 04 76 60 74 03 - www.saintmartindheres.fr
Directeur de la publication : René Proby
Directrice de la rédaction : Anne-Célia Bouvier
Rédactrice en chef : Nathalie Piccarreta
Rédaction : Emmanuelle Cony, Émeric Merlin,
Nathalie Piccarreta, François Roquin.
Mise en page : Gilbert Quiais.
Photos : Patricio Pardo-Avalos, Catherine Chapusot.
Courriel : nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr
Dépôt légal 06.09.13 - Imprimerie Technic Color
Tirage : 18 200 exemplaires
Publicité : 04 76 60 74 02



ENTRETIEN AVEC LE MAIRE

Rythmes scolaires et intercommunalité

SMH Mensuel – Les réunions publiques concernant la réforme des rythmes scolaires débutent le 5 octobre. Pouvez-vous nous parler de vos propositions ?

RENÉ PROBY : Cette réforme s'inscrit dans la continuité de la politique éducative que nous menons. Les élu-e-s de la majorité se sont mis d'accord, après avoir très largement débattu et consulté les partenaires, pour proposer un élargissement du temps périscolaire qui permettra aux enfants d'avoir plus de temps pour déjeuner. Nous proposons donc que ce temps soit augmenté d'un quart d'heure. Les matinées seraient identiques, en revanche les cours reprendraient à 13 h 45 pour terminer à 16 h. Nous avons voulu répondre à une forte demande des parents en prolongeant le temps périscolaire jusqu'à 18 h.

Cette évolution intégrera une offre d'activités dans les domaines du sport et de la culture afin de permettre aux enfants qui le souhaitent d'être au cœur d'un vrai projet qu'ils auront voulu. Mais l'idée est de développer des pratiques nouvelles qui s'adressent à tous et complémentaires aux activités existantes. Nous devons travailler intelligemment avec tous les partenaires associatifs. Nous avons d'ailleurs eu une première réunion avec les associations le 20 septembre à ce sujet.

La grande nouveauté est bien évidemment le passage de quatre jours à quatre jours et demi et donc l'ouverture des écoles le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30. L'organisation des nouveaux rythmes scolaires entraînera pour la collectivité une dépense nouvelle de l'ordre de 500 000 euros par an. C'est un choix que nous avons fait, conscients qu'ajouté aux désengagements successifs de l'État, il pourrait peser sur les autres secteurs prioritaires.



Je compte sur la présence des parents d'élèves et de toutes les personnes concernées par cette réforme aux différentes réunions publiques. Rien n'est figé, le temps doit nous permettre d'avancer et de répondre au mieux à ces évolutions.

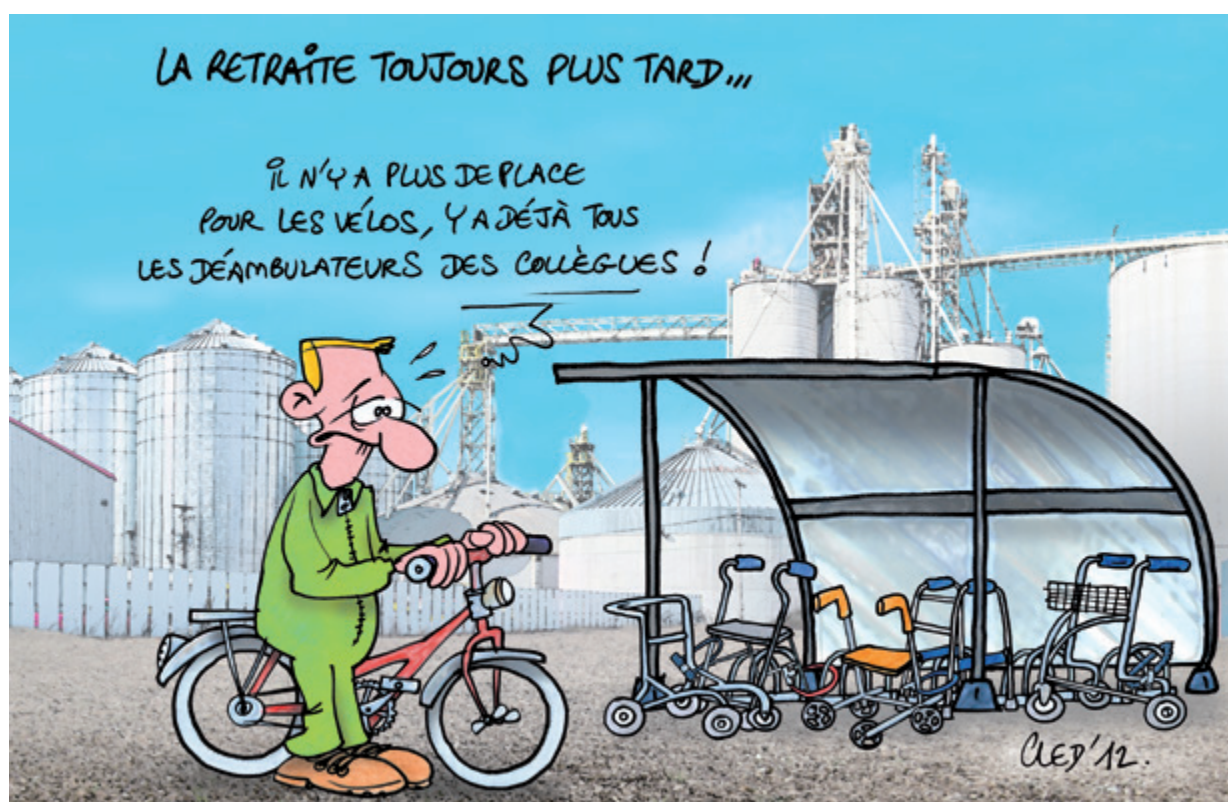
SMH Mensuel – Dans un tout autre registre, l'actualité concernant l'intercommunalité va bon train. Les communes de l'agglomération ont eu à se prononcer sur l'élargissement de la Métro et le nombre de représentants qui y siègeront. Pouvez-vous nous donner votre analyse sur ce sujet ?

RENÉ PROBY : Nous allons assister à de grands changements d'ici à quelques mois. Comme vous le savez, la Métro va fusionner avec deux autres communautés de communes.

Parallèlement, il y a le projet de loi sur les métropoles qui est actuellement en débat au Parlement. Ce texte, s'il est adopté, modifiera de fond en comble les institutions de notre pays. Mais pour en revenir au niveau plus local, je crois que les petites communes ont le droit d'exister à l'intérieur d'une communauté d'agglomération comme la nôtre, et doivent peser dans les décisions. Nous avons toujours voulu travailler dans un état d'esprit constructif avec la volonté de ne pas rester dans des particularismes locaux et de construire une réelle solidarité entre les territoires, même si les différences doivent être préservées. La vision idéale que j'ai d'une intercommunalité choisie et constructive permettrait à chaque commune de se développer comme elle le souhaite et de mutualiser les moyens nécessaires à ce développement avec d'autres, tout en préservant l'histoire et la spécificité de chacune ♦

Propos recueillis par ACB

LA RÉFORME DES RETRAITES PAR CLED'12



■ RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Les enfants au centre des réunions publiques



La loi pour la refondation de l'École de la République établit une modification des rythmes scolaires des écoles maternelles et élémentaires avec le passage à la semaine de quatre jours et demi au lieu de quatre actuellement. Le Conseil municipal du 28 mars 2013 a décidé, à l'unanimité, de reporter sa mise en œuvre à la rentrée de septembre 2014 afin de prendre le temps d'élaborer, avec toutes les personnes concernées, le Projet éducatif de territoire. Après la tenue de nombreuses réunions de concertation, de débats et temps d'échange, la Municipalité organise cinq réunions publiques avec les membres de la communauté éducative et les habitants du quartier pour définir la future organisation des temps scolaires, péri et extrascolaires ♦ FR

Adjointe à l'enseignement et à la restauration scolaire

Marie-Christine Marchais

« Les enfants au cœur de nos préoccupations »

« En repoussant d'une année la mise en œuvre de la nouvelle organisation des rythmes scolaires, les élus ont souhaité mettre les enfants au cœur de leurs préoccupations et donc donner la parole à tous ceux qui concourent à leur réussite scolaire et éducative. Je pense bien entendu à tous les enseignants des écoles maternelles et élémentaires de la commune, aux parents et à leurs délégués élus aux Conseils d'école, à tous les agents de la Ville qui participent aux temps périscolaires ainsi qu'aux associations sportives, culturelles et d'éducation populaire. Durant tout ce mois d'octobre, nous organisons cinq réunions publiques avec les acteurs de la communauté éducative et nous les invitons à venir nombreux pour définir ensemble la nouvelle organisation des temps scolaires, péri et extrascolaires. En ce qui nous concerne, nous voulons maintenir, voire développer, l'amplitude horaire des temps périscolaires et garantir leur accès à tous en fonction des situations de chacun. Et nous continuons à travailler le conte-

nu du Projet éducatif de territoire en lien avec la direction académique des services de l'Éducation nationale. » ♦

Parents élus au conseil de l'école Ambroise-Croizat

Frédéric Reymond et Jésabel Cupani

« Un emploi du temps équilibré »

Les parents d'élèves ont également toute leur place dans la réflexion autour de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Fortement mobilisés contre la fermeture d'une classe à "Ambroise-Croizat" le jour de la rentrée scolaire, Frédéric et Jésabel ont remporté leur combat en obtenant le maintien de celle-ci (lire page 7). Tous deux ont participé activement aux différentes réunions qui se sont tenues à Saint-Martin-d'Hères et comprennent les enjeux pédagogiques liés aux futurs rythmes scolaires. « Nous pensons avant tout au bien-être de chaque enfant. C'était d'ailleurs l'objet de notre mobilisation : le nombre d'élèves par classe est essentiel, des classes sur-

Directrice de l'école élémentaire Romain-Rolland

Anne-Laure Campillo-Cressot

« Effectuer des choix judicieux pour les enfants »

« Nous avons constaté que six heures d'enseignement quotidien réparties sur une semaine de quatre jours

chargées constituant un frein à leur apprentissage. Il en est de même pour leur emploi du temps qui doit être équilibré et réfléchi pour eux. Pour la rentrée prochaine, je serais plutôt favorable à une semaine de quatre jours et demi avec le samedi matin », explique Frédéric. « Pour ma part », déclare Jésabel, « je pense qu'il faut être vigilant avec la demi-journée du samedi. De plus en plus de familles sont séparées. Il risque d'y avoir des problèmes avec les gardes partagées, et notamment pour les élèves qui ont des parents qui n'habitent pas à côté. »

Placer l'enfant au centre des préoccupations, tout en tenant compte de la réalité des familles, est au cœur de leur réflexion ♦

correspondaient à un rythme trop concentré pour les enfants de notre école. Il y a donc des moments de la journée où les élèves sont moins disponibles et attentifs, ce qui a des répercussions sur la qualité de leur travail scolaire. C'est pourquoi, il me semble judicieux, pour eux, de répartir les vingt-quatre heures d'enseignement hebdomadaire sur quatre jours et demi au lieu de quatre. C'est le sens de la réforme de l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires. Dans le cadre du choix de la Municipalité de Saint-Martin-d'Hères de repousser d'une année l'application de cette réforme afin d'associer l'ensemble de la communauté éducative, j'ai participé avec plusieurs de mes collègues aux différentes réunions organisées par la commune. De même, j'ai informé les parents et notamment ceux élus au Conseil d'école des termes du décret d'application du ministère de l'Éducation nationale pour lancer le débat. » ♦

Réunions publiques

des groupes scolaires :

Voltaire, Henri-Barbusse et Jeanne-Labourbe :
Vendredi 4 octobre, à 18 h
à l'école Voltaire

Paul-Bert et Paul-Eluard :
Lundi 7 octobre, à 18 h
à l'école Paul-Bert

Romain-Rolland et Condorcet :
Jeudi 10 octobre, à 18 h
à l'école Romain-Rolland

Paul-Langevin, Saint-Just et Joliot-Curie :
Lundi 14 octobre, à 18 h
à l'école Paul-Langevin

Gabriel-Péri, Vaillant-Couturier et Ambroise-Croizat :
Vendredi 18 octobre, à 18 h
à l'école Gabriel-Péri ♦

1 La réunion de rentrée scolaire du 5 septembre à laquelle étaient conviés les partenaires de la communauté éducative a été marquée par une forte représentation des parents mobilisés pour le maintien d'une classe à "Ambroise-Croizat" et l'ouverture d'une classe à la maternelle "Voltaire". Gain de cause a été obtenu ♦

2 Avec une fréquentation de 481 personnes, le Forum santé a tenu ses promesses. De nombreux agents municipaux des services hygiène, santé et centre communal de planification et d'éducation familiale ont occupé l'espace public -aux côtés de professionnels et partenaires de la santé- pour sensibiliser la population à la santé et au bien-être ♦

3 Mercredi 11 septembre, le maire René Proby et Jorge Arrate, l'ancien ministre de l'Unité populaire de Salvador Allende, ont inauguré le passage Gabriela-Mistral à l'occasion des 40 ans du Coup d'État au Chili ♦

4 Un marché de producteurs locaux s'est tenu devant la nouvelle ferme des Maquis au Murier, samedi 14 septembre. Fruits et légumes, miel, fromages et charcuteries... étaient proposés au public ♦

5 L'histoire de Saint-Martin-d'Hères était à l'honneur samedi 14 et dimanche 15 septembre avec la tenue des Journées européennes du patrimoine. La visite du couvent Notre-Dame de la Delivrande a, une nouvelle fois, intéressé bon nombre de Martinérois ♦

6 Nouveauté 2013, la balade en calèche du dimanche a remporté un franc succès. Celle-ci a notamment permis au public de découvrir l'atelier du peintre Christian Vogel, dans l'une des propriétés des Alloves ♦





7 Une action Festi'troc s'est tenue mercredi 18 septembre à la maison de quartier Gabriel-Péri. Un rendez-vous apprécié par les habitants qui permet d'échanger un objet contre un autre. Une belle alternative au système marchand ♦

8 Une réunion consacrée à l'application future de la réforme des rythmes scolaires (pour la rentrée 2014-2015) a eu lieu vendredi 20 septembre avec le monde associatif local ♦



9 Animé par la troupe Cire tes souliers, le bal folk irlandais était l'un des temps festifs de la manifestation "Aux couleurs de... l'Irlande" qui se poursuit jusqu'au 12 octobre. Les participants ont joyeusement dansé jusqu'au milieu de la nuit aux rythmes du répertoire celtique ♦

10 L'heure bleue a fêté ses 20 ans d'existence lors du lancement de la 21^e saison culturelle de l'équipement municipal martinérois. Vingt ans qui témoignent de la richesse culturelle, associative et citoyenne de Saint-Martin-d'Hères. Visite des coulisses, recueil de témoignages et autres surprises ont rythmé la journée du 21 septembre ♦



11 12 Pour ce moment de fête, L'heure bleue a fait salle comble (plus de 1 300 spectateurs !). Après une première partie locale avec le groupe martinérois Ke Onda, la troupe HK & Les Saltimbanks a "enflammé" la foule qui a repris à l'unisson l'hymne « On lâche rien ! » ♦





LE PORTAIL ROUGE

Vente de véhicules neufs et occasions



Réparations toutes marques

Mécanique - Carrosserie

Peinture - Véhicule de remplacement



WIND

04 76 42 29 94

185, avenue Ambroise Croizat
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Pose d'équipement pour handicapés





137-139, avenue Ambroise-Croizat
Saint-Martin-d'Hères

04 76 03 12 12

smh@cimm-immobilier.fr
www.cimm-immobilier-smh.fr

SMH T1, de 29 m² dans une copropriété au milieu de la verdure, au 5^e étage composé d'une cuisine, d'une salle de bain wc et d'une pièce principale. Ce T1 est vendu avec une cave et un cellier à l'étage.
CLASSE ENERGIE : E. 59 000 €. CMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T2, proche mairie et campus, donnant sur parc dans petite copropriété. Double vitrage, tableau électrique conforme, salle de bain, chauff. collectif. En bon état. Vendu avec cave. Toutes commodités sur place, proche du tram.
CLASSE ENERGIE D. 100 000 €. CMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3, secteur mairie et campus, appartement en bon état. Idéal pour investisseur ou 1^{er} achat. Petit rafraichissement à prévoir. Chauffage collectif, faibles charges. Proche de toutes les commodités à pieds. Vendu avec cave.
CLASSE ENERGIE D. 105 000 €. CMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T3, dans copropriété prisée de Saint-Martin-d'Hères, comprenant une cuisine ouverte, un salon, salle de bain, wc, et deux chambres, une cave, le tout en parfait état.
CLASSE ENERGIE D. 106 000 €. CMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH T5 résidence récente proche du centre ville, en dernier étage. 4 chambres, 2 salles de bains, cuisine ouverte sur vaste séjour, le tout donnant sur deux terrasses de 27 m² chacune. Vue imprenable sans vis à vis. Chauffage central urbain. Vue imprenable sans vis à vis. Chauffage central urbain.
CLASSE ENERGIE B. 298 000 €. CMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12

SMH limite Eybens maison de ville individuelle sur terrain d'environ 560 m². Beau potentiel, possibilité d'extension sur base très saine et en bon état. Grand sous sol avec garage, buanderie et cave. Chauffage central au fuel, gaz de ville sur la rue.
CLASSE ENERGIE F. 330 000 €. CMM ST MARTIN D'HERES 04 76 03 12 12



Jacques Bernard-Maugiron
Jean-Claude Chamberlan
Pierre-Louis Cochet

ARCHITECTES D.P.L.G.
URBANISTES S.F.U.
atelier de recherche collectif
habitat et équipement



Institut des Neurosciences/La Tronche

1 Rue Chenevière-les-Béalières-38240 MEYLAN
Tél. 04 76 41 06 26 – Fax 04 76 41 05 49
e.mail : arche5@arche5.com



NOUVEAU DIRECTEUR
NOUVELLE EQUIPE



ESPACE ENTREPRISE DISPONIBLE (200m²)
(CONFERENCES - REUNIONS - LOCATION DE SALLE)

ROCADE SUD - SORTIE 4 (9, rue du Béal) ☎ 04 76 00 04 04

LE BOIS ÉNERGIE

Le chauffage d'aujourd'hui qui pense à demain...



www.cclag.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



Compagnie de chauffage
le confort durable, tout simplement

CK PEINTURE

- Peinture décoration
- Revêtements muraux
- Revêtements sols
- Façade

Tél. 04.76.25.05.05
3, rue de la Prévachère 38400 St Martin d'Hères

C'sk Nettoyage

Entretien et nettoyage
Professionnels et particuliers

04 76 00 05 25

technicolor

impression • édition



6, rue des Montagnes-de-Lans - Espace Comboire - 38130 Echirolles
Tél. 04 76 33 28 68 - Fax 04 76 23 01 80 - info@technicolor.com

■ ÉCOLES

3 044 petits martinérois...

En France, pas moins de 12 millions d'élèves ont fait leur rentrée mardi 3 septembre. À Saint-Martin-d'Hères, ils étaient 3 044 à retrouver les bancs de l'école. Des chiffres en hausse par rapport à l'année précédente.



Éclats de rire et cris de joie. C'est l'heure des retrouvailles devant l'école Paul-Eluard. Quelques minutes avant l'ouverture de la grille, l'émotion est palpable. Et si la majorité des enfants semble impatiente de découvrir leur nouvelle classe, d'autres, plus timides, profitent des derniers instants avec leurs parents... L'école ouvre. Les enseignants demandent aux enfants de rejoindre les rangs. L'heure de la rentrée a sonné. Une première pour

certain, à l'image de Ludivine, 3 ans et 2 mois. « Elle effectue aujourd'hui sa première rentrée scolaire, c'est donc assez émouvant. Pour elle bien sûr mais aussi pour moi (...) Le premier jour on est forcément un peu inquiets mais je suis vraiment content pour elle. C'est une nouvelle aventure qui l'attend. En plus, l'école est très sympa et nous avons été bien accueillis », raconte le papa, presque aussi ému que sa fille. Au total, ce sont 3 044 écoliers qui ont fait leur rentrée à Saint-Mar-

tin-d'Hères, 1 376 en maternelle et 1 668 en élémentaire. Des effectifs en hausse par rapport à l'an dernier (105 élèves supplémentaires). Et pourtant, trois établissements martinérois ont débuté cette nouvelle année avec des classes surchargées : la maternelle "Voltaire" et les élémentaires "Romain-Rolland" et "Ambroise-Croizat".

Une forte mobilisation

Une situation particulièrement sensible au sein de cette dernière qui a

vu les parents d'élèves se mobiliser en nombre contre la fermeture d'une classe. Soutenus par les élus de la Ville, ils ont pu exprimer leurs revendications légitimes, chiffres à l'appui, devant l'inspecteur de l'Éducation nationale Rémy Ducousset, présent à la réunion de rentrée du 5 septembre en salle du Conseil municipal.

Gain de cause

Cinq jours plus tard, le collectif des parents d'"Ambroise-Croizat" a pris connaissance de la bonne nouvelle. Décision a été prise de maintenir cette classe. Soulagés et heureux, parents et élus ont gagné leur combat. Autres satisfactions annoncées dans la foulée, l'ouverture de deux nouvelles classes : une maternelle à "Voltaire", où de nombreux parents étaient également mobilisés, et une élémentaire à "Romain-Rolland".

En attendant la mise en place de la nouvelle organisation des rythmes scolaires programmée pour la rentrée 2014-2015 – un projet pédagogique réfléchi et adapté aux enfants actuellement en construction avec l'ensemble des partenaires – enseignants et personnels travaillant dans les écoles primaires de la Ville peuvent pleinement se consacrer à cette nouvelle année scolaire ♦ EM

Rentrée

Chiffres

- Maternelles
1 376 élèves
13 écoles ;
53 classes ;
moyenne d'environ
26 enfants par classe.

- Élémentaires
1 668 élèves ;
12 écoles ;
69 classes ;
moyenne d'environ
24 enfants par
classe ♦

■ ESPACE PETITE ENFANCE GABRIEL-PÉRI

(Re)naissance

Des couleurs joyeuses et "flashy" adoucies par les teintes chaleureuses du mobilier en bois, des séparations laissant circuler abondamment la lumière, des pièces aux dimensions harmonieuses, des baies vitrées donnant à voir le jardin... À l'espace petite enfance Gabriel-Péri, la rentrée a soufflé un air nouveau.



Le 2 septembre, la structure municipale a réouvert ses portes après huit mois de travaux menés tambour battant. Tout le temps qu'a duré la

transformation du bâtiment (réhabilitation et extension), l'espace petite enfance s'est installé dans une partie de l'école élémentaire Gabriel-Péri. Le

personnel a pris son mal en patience et s'est accommodé de la situation. Visiblement le jeu en valait la chandelle : « Une semaine après l'ouverture ça "roule" parce que l'équipement est fonctionnel : on s'y retrouve complètement. Et les parents qui ont connu l'espace petite enfance les années précédentes sont ravis », déclare Sylvie Cluttier, puéricultrice, directrice de la structure dédiée aux tout-petits. « En amont des travaux, nous avons planché avec une architecte qui a compris et pris en compte nos besoins en termes d'agencement, de rangement, de bien-être des enfants... » Cette optimisation concertée du bâti existant, ajoutée à l'extension réalisée au 1^{er} étage (salle de motricité, lingerie, vestiaire et coin repas pour le personnel) ont également permis de

revoir à la hausse le nombre de places agréées par la Protection maternelle et infantile (PMI), l'équipement passant ainsi d'une capacité d'accueil de 45 à 52 enfants. Concrètement, la structure est organisée en deux unités, "Les aventuriers" et "Les explorateurs", subdivisées chacune en deux espaces de vie où cohabitent bébés et plus grands. Salle à manger, dortoir isolé du bruit par un sas, salle d'activité, salle de bain et de change, système de "stockage" pour les couches lavables, biberonnerie... Rien ne manque pour que les journées des bambins se déroulent dans une atmosphère douillette et rassurante, dans un cadre sécurisant ♦ NP

■ ACCOMPAGNER UN PROCHE DÉPENDANT

« C'est vivre une autre vie... »

Aider, accompagner un proche, c'est tout simplement vivre au quotidien. Marie-Thérèse André a 75 ans. Elle partage sa vie avec son époux, Pierre, atteint de la maladie d'Alzheimer. Elle est "aidante". Un statut pas toujours facile à assumer, mais que la septuagénaire gère et concilie pour « durer » et continuer à vivre avec l'homme qui partage sa vie depuis des décennies. Entretien.



ments parce que je vois que mon mari les apprécie. C'est important pour moi qu'il soit content.

Vous participez également aux groupes mensuels d'information mis en place par le CCAS en direction des personnes qui, comme vous, accompagnent un proche au quotidien. Que vous apportent ces temps de rencontre ?

C'est très intéressant. Les gens posent leurs questions, s'écoutent les uns les autres. Il n'y a pas de jugement, chacun vient avec ce qu'il porte et le dépose... Ça fait du bien ! Il y a toujours des professionnels présents et différents thèmes sont proposés à chaque fois, comme le placement, les familles d'accueil... Après, chacun fait son miel.

Avec le recul de l'expérience, quels conseils donneriez-vous aux personnes qui accompagnent un proche ? Quand on vit une telle expérience, on fait face. Et faire face, c'est accepter de se faire aider. Si l'on veut durer, rester équilibré et éviter un placement dans l'urgence, il faut absolument avoir un soutien, se changer les idées : après on revient d'autant plus fort et costaud et aussi capable de porter l'autre. Malgré l'épreuve, je vis dans la paix et la joie au quotidien : je le ressens comme ça et c'est bien parce que je suis aidée. Je ne nie pas mon propre plaisir, mes désirs et je m'intéresse à ce qui se passe dans le monde, parce qu'il continue de tourner... ♦

propos recueillis par NP

SMH mensuel : : Vous vivez avec Pierre, votre époux âgé de 75 ans. Il a commencé à développer la maladie d'Alzheimer en 2008. Votre vie a changé depuis...

Marie-Thérèse André : J'ai senti les premiers signes en 2008, ils sont devenus de plus en plus évidents au fil des mois. Avant, les tâches de la vie quotidienne étaient réparties entre nous. Il m'a fallu tout prendre en charge : les tracas de voiture, les réparations à faire dans la maison... C'est un changement radical, mais il s'opère progressivement, y compris concernant

des activités que nous pratiquions ensemble, mais que nous avons dû arrêter, comme la marche. Les sorties duraient six heures, je ne pouvais pas me libérer autant de temps pour poursuivre seule cette activité.

Avez-vous envisagé des solutions pour vous libérer quelques heures dans la journée, la semaine ?

Depuis le début, mes enfants m'entourent énormément, mais je considère que c'est à moi de me débrouiller, de me prendre en charge. Alors je me suis tournée vers les professionnels.

Pierre est accueilli au centre de jour deux fois par semaine, ce qui me laisse quelques heures pour vaquer à d'autres occupations. Une aide à domicile vient chaque jour, une dame vient également à la maison deux heures par semaine pour me permettre de suivre mes cours de chorale. Ensemble, Pierre et moi, nous participons à des activités encadrées, comme les sorties famille organisées par le service de développement de la vie sociale. Nous y retrouvons d'autres couples qui vivent la même expérience que nous. Je profite de ces mo-

■ AIDANTS FAMILIAUX

Qui sont-ils ?

Quiconque accompagne, aide, assiste une personne de son entourage dans les gestes et activités de la vie quotidienne est ce que l'on appelle un "aidant". Pourtant, des personnes ont du mal à se reconnaître dans cette définition.



Aider son prochain est une démarche évidente, naturelle... tellement humaine. Quand il s'agit

de prendre soin d'un conjoint, d'un parent, d'un proche ou d'un ami, la plupart des personnes se dévouent sans se poser de questions.

La spirale du quotidien

On commence par aider l'autre à se lever, à manger... Pas de quoi en faire toute une affaire en somme. Et puis au fil du temps, le proche accompagné nécessite une assistance croissante, une présence et une vigilance accrues. Le quotidien se complique, le stress augmente, la fatigue s'installe, les liens avec l'entourage se disten-

dent... L'épuisement et l'isolement social ne sont plus très loin, le binôme aidant/aidé vit en vase clos.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) et son Service de développement de la vie sociale (SDVS) travaillent depuis de nombreuses années en direction des "aidants familiaux". Il s'agit autant d'informer, d'orienter vers des services adaptés que d'offrir des lieux pour souffler —comme les escapades à la journée "Un air de famille"—, pour échanger, s'informer et partager son expérience.

Ces dispositifs ne sont pas institutionnels. Ils sont des "bulles" qui permettent ponctuellement de rompre avec la routine, de partager un moment convivial et serein avec le proche aidé et des habitants confrontés à la même situation, tout en bénéficiant de la présence bienveillante de professionnels.

D'autres solutions de répit existent (aide au ménage, accueil pendant les vacances...) qui contribuent aussi à soutenir l'aidant, à prendre le relais, sans jugement ♦ NP

SDVS

À votre écoute

Vous êtes parent, enfant, conjoint, ami ou voisin d'une personne en situation de dépendance dont vous prenez soin au quotidien ? Le Service de développement de la vie sociale (SDVS) est à votre écoute pour vous informer, vous accompagner, vous conseiller.
2 rue Jules-Verne
04 56 58 91 40 ♦

Temps

De rencontre

La prochaine rencontre du groupe d'information aura lieu jeudi 17 octobre de 14 h à 16 h 30, au centre de jour (16 rue P.-Brossolette) sur le thème : "Quelles solutions pour l'urgence ?" Réunion ouverte à tous et gratuite. La personne aidée peut être accueillie par des professionnels pendant la séance ♦

■ JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA PAIX

« La guerre, c'est la misère... »

Dans le cadre de la quinzaine de la non-violence et de la paix, tous les élèves du collège Henri-Wallon ont consacré un peu de leur temps à ces valeurs, sous le prisme des grands conflits armés mais aussi des rapports que l'on entretient avec les autres au quotidien.



peut-être pas à Saint-Martin-d'Hères / Mais y'en a sur le reste de la terre / Car pendant cette journée / Nous n'aurons plus de sentiments amers / Mais l'on deviendra tous frères / Car tant qu'il y aura la guerre / Ce sera la misère".

Parlant de guerre et de paix, les élèves évoquent bien entendu la Syrie, mais pas seulement. Leur réflexion s'est également portée sur eux, les rapports qu'ils entretiennent au quotidien. Globalement, la classe semble d'accord avec Maëssane : « Il faut faire la paix avec les gens avec qui on s'est pris

la tête, essayer de vivre sereinement. »

Comme le souligne leur professeur, résumant les propos tenus par les collégiens lors des trois séances : « La paix c'est aussi se respecter les uns les autres, aller vers l'autre, aller de l'avant, ne pas rester chacun de son côté ». La paix est universelle, « elle se cultive », rappelle un élève. Elle se promeut aussi. À l'image de Gianni, au chant, et Eliès, au djembé, qui ont laissé s'envoler leur message par les fenêtres du collège... ♦ NP

■ SETS DE TABLE ET CINÉMA POUR LA PAIX



Vendredi 20 septembre, les demi-pensionnaires du collège Henri-Wallon ont eu la surprise de découvrir sur les tables du self des sets prônant les valeurs de la paix et le respect des différences. L'initiative, qui s'est déroulée la veille de la Journée internationale de la paix, s'est poursuivie l'après-midi, toujours au collège, avec la projection pour les élèves de 6^e de *L'Oiseau bonheur*. Un film d'animation japonais de Seiji Arihara racontant avec poésie la bombe d'Hiroshima. Ces deux animations ont été proposées par le comité de Saint-Martin-d'Hères du Mouvement de la paix, en étroite collaboration avec le collège ♦ NP

Romain entre d'emblée dans le vif du sujet : « Nous avons travaillé sur la paix parce que demain c'est la journée internationale de la paix ! » Comme cette classe de 4^e B, l'ensemble des classes du collège a pris le temps d'étudier une affiche éditée par le Mouvement de la paix, représenté à Saint-Martin-d'Hères par Michèle Bellemin, militante pacifiste passionnée. Clément poursuit : « Il faut arrêter la guerre et la violence, si on n'arrête pas ce sera la "misère". » Un terme que plusieurs de ses camarades ont repris pour qualifier les atrocités dont sont responsables les

conflits armés. Avec Mme Barbreau, leur professeur d'anglais également référente sur les questions de paix et de justice, les collégiens ont disposé de trois séances pour produire leurs compositions. « On a cherché des mots en rapport avec la paix et ensuite on a fait du slam », raconte Melissa. Ainsi en est-il du texte imaginé par Lucas, Hakim, Guillaume, Baptiste et Rafaël : "Dans le monde plus de guerre / C'est fini la misère / Il faut s'accepter / Ne pas s'insulter / Ne pas être avare / Savoir partager (...)". Ou encore de celui inventé par Clément, William, Tano et Rocco : "La guerre / Y'en a

■ PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Mémoire et transmission

1914-2014... Un siècle s'est presque écoulé depuis le début de la Première guerre mondiale... malgré les efforts de militants pacifistes comme Jean Jaurès, fervent défenseur de la paix.



À l'aube du centenaire, le secteur patrimoine de la Ville, en collaboration avec l'association SMH-Histoire, œuvre à la transmission et au travail de mémoire de cette période sombre du XX^e siècle. Après des jeunes générations tout d'abord, en mettant en place des projets au sein des établissements scolaires. Ainsi, la classe de CM2 de l'école Ambroise-Croizat travaillera sur cette thématique, dans le prolongement du film qu'elle a réalisé « Mais où est passée la Première guerre mondiale ? ». Des élèves du collège Fernand-Léger liront des lettres de poilus lors de la cérémonie du 11 novembre 2014, tandis que le Mouvement de la paix travaillera avec un professeur d'arts plastiques du collège Henri-Wallon dans le cadre d'un atelier-photo. Par ailleurs, le secteur patrimoine et SMH-Histoire

ont entrepris des recherches sur les soldats du mémorial du village et la vie de Saint-Martin-d'Hères pendant le conflit dans l'optique de réaliser un ouvrage et une exposition pour la commémoration ♦ EC

■ APPEL À TÉMOIGNAGES

Dans le cadre du travail d'investigation et de recueil de témoignages sur le thème « La guerre de 14-18 : les poilus de SMH », l'association renouvelle son appel à témoignages et à volontaires pour recueillir des documents (cartes postales, lettres, photographies) et participer à des recherches. Les personnes intéressées peuvent contacter l'association au 04 76 24 65 00 ou écrire à : SMH-Histoire, chez M. Rollandin, 33 rue Eugène-Varlin 38400 Saint-Martin-d'Hères ♦

► Des élèves de l'école Ambroise-Croizat lors des Classes patrimoine

DR

Mouvement

De la Paix

Agréé association nationale de jeunesse et d'éducation populaire, le Mouvement de la paix est né en 1948 pour s'opposer aux guerres, à l'arme nucléaire et soutenir une forme de relations internationales fondées sur la justice, la démocratie et la coopération entre les peuples. Il agit pour le désarmement, la réduction des budgets militaires et contre la production et les transferts d'armements. Il promeut la résolution politique et pacifique des conflits et défend une conception globale de la construction de la paix par la promotion d'une culture de la paix. Contact : 04 76 42 38 44 nasoni.bel@orange.fr ♦

■ MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ

Vivre le handicap

Du 1^{er} au 26 octobre, la Ville et ses partenaires convient les habitants de tous âges à se mettre en situation de handicap et d'en saisir toute la complexité.

Commission

Communale

La commission communale pour l'accessibilité se compose d'associations de personnes en situation de handicap, des unions de quartiers, d'élus et de techniciens de la Ville et du CCAS. Issu de la commission, le groupe de travail vie sociale organise pour la deuxième année le Mois de l'accessibilité ♦

Handicap

Définition

« Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. » ♦



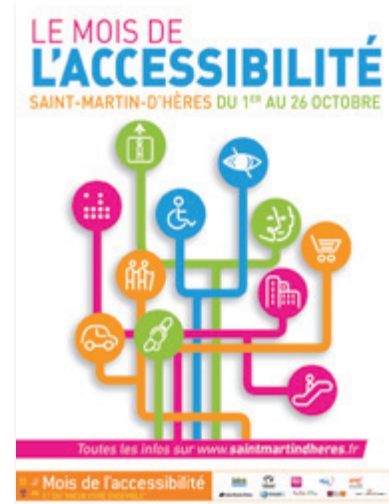
► Déjeuner les yeux bandés à la Mise lors de l'édition 2012.

Inscrit dans une dynamique d'agglomération, le Mois de l'accessibilité constitue un temps fort du travail mené par la Ville tout au long de l'année sur plusieurs fronts. Pour cette deuxième édition, le groupe de travail vie sociale de la commission communale pour l'accessibilité a choisi de mettre l'accent sur "la connaissance du handicap" et les difficultés que peuvent rencontrer au quotidien les personnes qui en sont

porteuses. Car c'est bien en mettant cette question dans le débat public que notre société parviendra à faire tomber les a priori et à agir pour que chacun ait sa place dans la cité. Ainsi, la Ville et les partenaires engagés dans le Mois de l'accessibilité ont décidé de poursuivre sur la voie ouverte l'an dernier par l'organisation, entre autres, d'un Jeudi gourmand les yeux bandés. Cette année encore, il sera possible de déjeuner sans voir

ses couverts, son assiette et son contenu. Il sera aussi donné de s'essayer à la lecture en braille et au handi-hockey, de s'initier à la langue des signes ou encore de tester les handicaps moteurs et sensoriels liés au vieillissement. Au programme également de ce mois de sensibilisation grand public : une mise en situation autour du sport, du jeu et de la culture ; un après-midi Jaccède.com qui donnera une nouvelle fois l'occasion aux "va-

lides" de tester l'accessibilité des espaces publics et des commerces en se déplaçant en fauteuil, et la conférence de Joseph Schovanec, autour de son livre *Je suis à l'Est*, qui permettra aux participants de mieux connaître et comprendre l'autisme. Enfin, des temps festifs et culturels (théâtre, musique et cinéma) compléteront ce Mois de l'accessibilité qui ne saurait laisser personne indifférent ♦ NP



■ PROGRAMME

Le programme complet est disponible dans les lieux publics et sur le site www.saintmartindheres.fr ♦

■ SEMAINE DU GOÛT

Invitation aux saveurs...

Du 14 au 19 octobre, les maisons de quartier proposent des actions autour de la Semaine du goût dont le thème porte cette année sur les châtaignes et les champignons.



Une semaine pour s'ouvrir aux goûts, éduquer son palais et pourquoi pas, découvrir de nouvelles saveurs. À Saint-Martin-d'Hères, la

Semaine du goût est une initiative pilotée par l'ensemble des maisons de quartier, en partenariat avec de nombreux services municipaux. Pour cette nouvelle édition locale qui se tiendra du 14 au 19 octobre, les organisateurs de l'événement ont choisi la thématique "châtaignes et champignons" : les châtaignes pour la région, les champignons, pour la saison ! Parmi les temps forts qui rythmeront cette semaine, on notera des ateliers cuisine (confection de confiture de châtaigne notamment), des repas partagés (avis aux amateurs de champignons !), des animations ludiques ou encore une soirée bal d'automne vendredi 18 octobre, de 19 h à 23 h, à la maison de quartier Louis-Aragon.

Bien manger

Au-delà de son caractère festif, la Semaine du goût a aussi une voca-

tion d'éducation et de sensibilisation au bien manger. Bien manger, c'est adopter une alimentation variée et équilibrée, c'est-à-dire se nourrir de tout mais en quantités adaptées. Cela consiste notamment à privilégier les aliments bénéfiques à notre santé (fruits, légumes, féculents, poissons...) mais aussi à limiter la consommation de produits trop sucrés, trop salés et trop gras. Et si l'alimentation demeure aujourd'hui un facteur d'inégalité sociale en France, bien manger ne coûte pas forcément plus cher lorsqu'on favorise une cuisine dite simple, avec des aliments de base et des produits de saison. De nombreux livres de recettes concilient repas équilibré et petit prix. Et puis, tout l'art de la cuisine réside dans l'amour que l'on porte à la confection d'un met qui sera ensuite partagé avec bonheur en famille ou entre amis.

Marché bio

Nouveauté 2013, un marché de la Semaine du goût s'installera, le temps d'un après-midi, devant la maison de quartier Romain-Rolland. De 16 h à 19 h, Martinéroises et Martinérois pourront remplir leur panier de produits issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable. L'occasion parfaite pour imaginer de nouvelles recettes à mitonner ! ♦ EM

■ PROGRAMME

Il est disponible dans tous les accueils des maisons de quartier et des bibliothèques de la Ville, mais aussi sur le site Internet (www.saintmartindheres.fr) ♦

■ GRANDE BRADERIE

Venez flâner en famille !

Dimanche 13 octobre, de 9 h à 18 h, de nombreux stands investiront l'avenue Ambroise-Croizat dans une ambiance de fête pour ce rendez-vous désormais incontournable de l'automne.



Véritable rituel pour les Martinérois, la grande Braderie est l'un des événements les plus anciens de la Ville. Pour cette 27^e édition, la foule est attendue nombreuse pour partager des moments de convivialité lors de ce grand rassemblement populaire. Textile, artisanat, bijoux, objets décoratifs ou encore ustensiles de cuisine se côtoieront dans un joyeux brouhaha. Avec plus d'une centaine d'exposants – commerçants

sédentaires ou exposants venus spécialement pour l'événement –, c'est une véritable caverne d'Ali Baba qui s'offre aux Martinérois, pour peu que l'on parvienne à se frayer un chemin parmi la foule.

Prétexte à une balade pour les uns, à des rencontres avec des amis ou des connaissances pour les autres, la Braderie est aussi l'occasion de dénicher des affaires, de trouver un cadeau ou encore de s'amuser de cette atmos-

phère festive et parfois tonitruante ! Cette année encore, il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges. Les enfants pourront se divertir, grâce à la fête foraine et aux manèges. Les adultes, eux, pourront faire leurs emplettes au gré de leurs envies. Pour se restaurer, les stands et les restaurants de l'avenue ouverts pour l'occasion sauront satisfaire le palais des chalandes d'un sandwich ou d'un menu du jour. À la différence de l'année précé-

dente, le vide-greniers associatif ne sera pas de la partie. Ce dernier avait connu un tel succès en 2012 qu'il avait quelque peu engorgé l'avenue déjà bien animée ! C'est donc dans le souci d'assurer une circulation plus fluide pour le public que la décision a été prise. Alors, n'oubliez pas, dimanche 13 octobre, venez déambuler à la grande Braderie ! ♦ EC

■ VILLAGE DES ENTREPRISES

Les professionnels s'exposent

La 2^e édition du Village des entreprises se déroulera simultanément à la grande Braderie. Une occasion privilégiée pour les professionnels présents de proposer savoir-faire et offre de services aux nombreux visiteurs attendus.



S'appuyant sur la notoriété de la grande Braderie et de ses milliers de visiteurs arpentant ce jour-là l'avenue Ambroise-Croizat, la Ville et ses acteurs économiques, membres du Comité consultatif des entreprises, ont souhaité renouveler pour la deuxième année consécutive l'animation commerciale le Village des entreprises. Une nouvelle façon pour la commune de promouvoir et soutenir le tissu économique local, riche de ses 1 900 entreprises, commerces et professions libérales de tous secteurs confondus installés sur son territoire (chiffres janvier 2013).

Dès l'entrée de la grande Braderie, face à la Maison communale, à l'angle des avenues Ambroise-Croizat et Benoît-Frachon, les stands des professionnels présents seront regroupés sous la forme d'un village éphémère

signalé par des totems bien identifiables. Il s'agira pour ces entreprises martinéroises de promouvoir leur savoir-faire et proposer leurs différents services et produits.

Ainsi, dans le domaine touchant à la santé, un opticien effectuera des tests de vision gratuits, un audioprothésiste sensibilisera les visiteurs aux problèmes d'audition et une mutuelle de santé étudiera au cas par cas les différentes solutions existantes en matière de couverture santé complémentaire. Dans un autre registre, l'art capillaire sera à l'honneur avec des démonstrations de lissage de cheveux à la mode brésilienne et autres tresses. Quant à l'art culinaire, deux restaurants martinérois mitonneront leurs spécialités que les visiteurs pourront emporter ou déguster le long des allées ♦ FR

Entreprises Participantes

Professionnels présents à ce jour au Village des entreprises : Optique Charlois, Alp'Audition, Mutuelle Adrea, Crédit mutuel, Magic'coupe, Crepizza, Restaurants Crocodile, BT rénov ♦

■ TRAVAUX D'ÉTÉ

Sur tous les fronts

À la veille de la rentrée, élus et techniciens de la Ville ont enfourché les vélos pour une visite des chantiers réalisés ou entrepris durant la pause estivale.



va) s'étend sur une surface de 46 m² et dispose de 20 places pour le personnel et 8 pour le public. Le second, installé à proximité de la maison de quartier Gabriel-Péri, occupe une surface de 62 m² et offre 20 places pour le personnel et 20 pour les usagers ayant exprimé une forte demande. Au total, 115 000 euros TTC ont été consacrés à ces aménagements.

Parking Chabert

Réfection de l'éclairage public, abatage des arbres et extraction des racines, reprise du revêtement de surface et marquage au sol ont largement amélioré l'image et l'accessibilité du parking "Chabert" situé en face de Mon Ciné. De nouvelles plantations d'arbres, en fosses profondes pour contraindre les racines à pousser en profondeur plutôt qu'à s'étendre en surface, sont programmées pour l'automne. Les travaux de déconstruction de la maison inoccupée située à l'entrée du parking (côté avenue) avaient dû être reportés suite à des contraintes techniques. D'un montant global de 207 000 euros TTC, ils devraient reprendre avant la fin de l'année. Cette dernière phase du chantier s'accompagnera d'un élargissement de l'entrée et de la réalisation de trottoirs accessibles de part et d'autre de la chaussée ♦ NP



Pré-Ruffier

Accessible

Rue du Pré-Ruffier, 120 000 € TTC ont été consacrés à la réfection du revêtement du trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite. L'éclairage public a été remplacé et des îlots de végétation ont fait l'objet de réaménagements ♦

De l'espace petite enfance Gabriel-Péri à la construction de l'hôtel du programme Neyrpic, en passant par les nouveaux garages à vélos ou encore le parking Chabert, la visite a permis de faire le point sur l'évolution des travaux.

Espace petite enfance Gabriel-Péri

Enfants et personnel ont réintégré l'espace petite enfance après huit mois de travaux de réhabilitation et extension de la crèche qui est passée de 535 m² à 628 m². Les lieux de vie ont été entièrement redéfinis (lire p.7) et, en adéquation avec le Plan air climat, une attention particulière a été portée sur la qualité environnementale de ce site particulièrement énergivore : acoustique, isolation thermique de

l'enveloppe du bâtiment et de la toiture, amélioration de la régulation de chauffage, centrale d'air (VMC) double-flux, choix de matériaux (sols, cloisons, faux-plafonds sans émissions toxiques...), éclairage basse luminosité et à détection... Désormais plus économe en énergie, la structure municipale améliore aussi considérablement le confort des enfants. Le coût des travaux, incluant les aménagements extérieurs, s'élève à 1,456 millions d'euros TTC, dont 349 259 euros TTC de subventions.

Programme Neyrpic-Domaine universitaire

Après Pôle emploi, le complexe hôtelier est la deuxième opération inscrite dans le programme Neyrpic/Domaine universitaire à sortir de terre. Situé à

la croisée des avenues Gabriel-Péri et Benoît-Frachon, en face du futur siège de Grenoble-Université, le bâtiment devrait être livré à l'automne 2014. Il comprendra une résidence hôtelière de 75 logements, 105 chambres de 2 et 3 étoiles et accueillera une brasserie-restaurant au rez-de-chaussée.

Garages à vélos

Favoriser les modes de déplacement doux et inciter les employés municipaux à opter pour des moyens de locomotion autres que la voiture sont parmi les actions de développement durable entreprises par la Ville. C'est dans cet esprit que deux nouveaux garages à vélos couverts ont été réalisés. Ils sont en accès libre pour les usagers et fermés pour les employés municipaux. Le premier (Frachon/Casano-

■ PROGRAMME LANGEVIN

Première réunion publique

Un nouveau programme de logements dans le secteur Langevin a donné lieu à une réunion publique lundi 30 septembre. À cette occasion, la Ville a présenté les premiers éléments d'un projet dont la livraison est estimée pour fin 2016.



Inscrite dans la dynamique de structuration nord/sud de la ville, cette opération d'aménagement permettra de terminer le renouvellement urbain du secteur Langevin/Bon Pasteur

(restructuration et requalification du couvent du Bon-Pasteur, reconstruction de l'Esthi et du Codase, arrivée du tramway, opérations de logements, création de la place Lucie-Aubrac). Situé rue Paul-Langevin, entre les avenues Jules-Vallès et Benoît-Frachon, le projet s'étend sur une parcelle de 3 500 m² qui accueille aujourd'hui une friche industrielle. Il repose sur la construction de 4 immeubles comprenant au total 68 logements mixtes (34 locatifs sociaux et 34 en

accession privée), 4 locaux à vélo de 24 m², 64 places de stationnement (47 couvertes et 17 extérieures) et 40 stationnements publics aménagés sur la rue Paul-Langevin. La requalification de cette dernière (jusqu'à la place Lucie-Aubrac) est incluse au projet : poursuite d'un large trottoir et création d'une piste cyclable en double sens permettant de relier l'avenue Jules-Vallès et l'avenue Benoît-Frachon. Bien desservi par les transports en commun (tramway D et lignes de

bus 26 et 33), le programme Langevin disposera d'un volet environnemental avec ses jardins suspendus. Le projet étant en cours d'élaboration, de prochaines réunions publiques seront organisées pour faire le point sur les nouvelles avancées. L'heure est aujourd'hui à l'acquisition du foncier. En effet, pour que le projet puisse se réaliser, il est indispensable que la Commune soit propriétaire de l'ensemble du périmètre ♦ EM

■ CONSEIL MUNICIPAL DU 21 AOÛT

Proposition de composition du Conseil communautaire

Le Conseil municipal s'est réuni le 21 août pour décider de la composition du Conseil communautaire pour la période comprise entre le 1^{er} janvier 2014 et le renouvellement des Conseils municipaux fin mars 2014, ainsi que sa composition applicable à l'issue de ce renouvellement.



Chaque groupe politique a souhaité s'exprimer sur le sujet, d'autant que le précédent Conseil municipal avait voté contre le projet de fusion des communautés de communes du Balcon sud Chartreuse et du Sud grenoblois avec la Communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole. L'occasion pour les

groupes politiques de s'exprimer chacun leur tour. Pour le groupe communiste, c'est une première étape vers une autre entité qui doit être fondée sur l'intérêt des communes et être porteuse d'un vrai projet de territoire. L'importance de continuer une politique publique efficace dans le respect des collectivités a été exprimée par le

groupe socialiste. Le groupe du Parti de gauche a soulevé l'effort fait par les grandes communes pour baisser le nombre de leurs sièges en faveur des petites communes afin qu'elles pèsent aussi dans les décisions. Le groupe PRG/MRC a soulevé l'hypothèse d'une probable communauté d'agglomération à deux vitesses au vu de la diversité des communes qui la composeront. Le groupe des démocrates a quant à lui émis des questionnements sur l'importance qu'au-

ront les communes dans ce nouveau territoire. Le maire René Proby s'est exprimé en fin de débat pour rappeler que, jusqu'en janvier 2014, le nombre de conseillers communautaires serait de quatre comme aujourd'hui. Le passage, à partir d'avril 2014, à sept conseillers communautaires n'est pas négligeable, les négociations sont allées bon train pour permettre cette augmentation. La délibération a été votée et approuvée à l'unanimité ♦ ACB

■ MÉTROPOLE : UN FREIN À LA DÉMOCRATIE LOCALE ?

Au 1^{er} janvier 2014, la Métro accueillera 49 communes et 438 674 habitants contre 28 communes et 404 176 habitants aujourd'hui. Le résultat d'une fusion entre la Métro, la Communauté de communes du Sud grenoblois et celle du Balcon sud de Chartreuse. Une fusion contestée par de nombreux élus, 19 des 49 communes de la future communauté d'agglomération ayant voté contre, à l'image de Saint-Martin-d'Hères. En cause, les risques d'une trop grande centralisation des pouvoirs et des compétences qui produirait des inégalités territoriales, le retrait de certains services publics alloués aujourd'hui aux communes, et par conséquent, un recul de la démocratie locale.

D'un point de vue politique, en attendant l'issue des élections municipales de 2014, la totalité des élus des trois ex-intercommunalités siègera à la Métro, soit 142 élus : 75 issus de l'ancienne Métro, 50 du Sud grenoblois et 17 du Balcon sud Chartreuse. Le nouveau Conseil de communauté, en avril 2014, ne comptera plus que 124 élus (7 pour Saint-Martin-d'Hères) ♦ EM

■ NEYRPIC/DOMAINE UNIVERSITAIRE

Un projet en marche

Engagé à la croisée de la ville et de l'université, des avenues Gabriel-Péri et Benoît-Frachon, le projet de renouvellement urbain du secteur Neyrpic redessine étape après étape une portion de la commune, ouvre le domaine universitaire sur la ville, maille les voiries et les modes de déplacement doux.



La requalification des rues, l'aménagement des espaces publics, la présence structurante du tramway et les premières réalisations, comme Pôle emploi qui a ouvert ses portes en janvier 2013 et la résidence hôtelière en cours de construction, laissent augurer l'apport que sera ce pôle de vie sociale, citoyenne et économique pour la Ville et ses habitants.

Des recours rejetés

Attaqué depuis sa conception, force est de constater que recours après recours, le projet Neyrpic est validé par les différents tribunaux. Ainsi, le 3 avril 2013, la cour de cassation a confirmé la légalité de la déclaration d'utilité publique (DUP) de 2003. Trois semaines après, le tribunal administratif a, à son tour, rejeté deux

recours concernant la déclaration d'utilité publique de 2010. Le juge ayant en effet considéré que l'étude d'impact conduite par la Ville est conforme, que le projet a fait l'objet d'une concertation suffisante et qu'il est compatible avec le schéma directeur de l'agglomération. De plus, le projet Neyrpic/Domaine universitaire revêt à ses yeux un caractère d'intérêt général. Ces décisions n'ont fait l'objet d'aucun appel et s'imposent donc à ceux* qui ont déposé les recours. Deux autres recours contestant cette fois les autorisations commerciales ont été rejetés par la Commission nationale d'aménagement commercial : celle-ci confirmant l'avis favorable de la Commission départementale concernant la réalisation du projet et confortant le bien-fondé du projet initié par la Ville. Actuellement, les

permis de construire du Pôle santé et des Ateliers font eux aussi l'objet de recours. Certes, la loi permet à des tiers de contester les permis de construire, mais en attendant le traitement des litiges, qui durent parfois plusieurs années, les chantiers sont suspendus. Les retards engendrés par ces contentieux pèsent sur le coût des opérations, empêchent les chantiers de démarrer, mettent en difficulté les entreprises et les emplois, et agissent au détriment du développement urbain et économique de la commune ♦

- 1 nom
- 1 nom
- 1 nom
- 1 nom
- 1 nom
- 1 nom
- 1 nom
- 1 nom

Prochain

Conseil

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra jeudi 17 octobre, à 18 h en Maison communale ♦



**AMÉNAGEMENT
D'ESPACES URBAINS
PAYSAGERS**

- Espaces verts
- Maçonnerie
- Revêtements minéraux
- Soins des végétaux
- Arrosage automatique
- Terrains de sports

Le respect...
...de votre cadre de vie

ESPACES VERTS DU DAUPHINÉ
1, rue Georges Pèrec
38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES
Tél : 04 76 51 68 90 - Fax : 04 76 63 10 95

**TRAVAUX
TrV
PUBLICS**

**TERRASSEMENT
RESEAUX
VOIRIE**

Génie civil
Canalisateur de France




**1, rue Marcel-Chabloz
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 76 89 63 54 • Fax 04 76 89 60 75
trv-tp@orange.fr**

G.P.S. SÉCURITÉ

**PROTECTION DES BIENS
GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE**

SARL GPSS - Agence SMH-GRENOBLE
8, rue de Mayencin
38400 ST MARTIN D'HÈRES

Tél./Fax 04 76 25 77 43 - 06 24 10 78 91

E-mail : gpss@orange.fr

centre
médical
rocheplane

Géré par une Fondation à but non lucratif, la **Fondation Audavie**, le **Centre Médical Rocheplane** est un établissement de **soins de suite et de réadaptation** participant au secteur public hospitalier.

Depuis octobre 2008, il vous accueille à Saint-Martin-d'Hères à la sortie de l'hôpital ou de la clinique, pour **poursuivre les soins**, mettre en œuvre la **rééducation** ou la **réadaptation** et contribuer ainsi à votre réinsertion dans votre environnement habituel. Il exerce cette activité tant en hospitalisation complète qu'en hospitalisation de jour.

6, rue Massenet - 38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. 04 57 42 42 42 - www.rocheplane.org

GROUPES AU CONSEIL MUNICIPAL

Expression

MINORITÉ MUNICIPALE

GROUPE ÉCOLOGIE ET QUARTIERS SOLIDAIRES

Participation : il ne suffit pas d'en parler



**Elisabeth
Letz**

Les élus ont à décider de l'utilisation de l'argent de la commune, pour le bien commun. La loi les oblige à associer les habitants aux décisions qui les concernent.

Pour que les citoyens ne soient plus découragés de participer à de longues réunions ne servant à rien, il faut d'abord une volonté de tenir compte de leur travail.

Ils doivent aussi pouvoir disposer :

- d'outils pour comprendre les enjeux et les contraintes des projets, les différentes solutions proposées,
- de formations pour ceux qui le souhaitent et d'interventions d'experts extérieurs,

d'informations sur ce qui est fait ou expérimenté ailleurs,

- de lieux pour donner leur avis, exprimer leurs propositions, chacun selon ses besoins et ses compétences, pour débattre et travailler ensemble à un intérêt collectif.

Avec un budget géré par des habitants, dans des structures comme des conseils de quartier, pour financer des projets ainsi que l'ensemble de cette démarche. Malheureusement, nous en sommes très loin sur les projets conduits par la Mairie (P. Bert, rythmes scolaires, écoquartier...), plutôt au service d'intérêts privés (Neyrpic). <http://www.smh-ecologie-solidarite.org/> ♦

GROUPE UMP

Déception sportive



**Mohamed
Gafsi**

À l'heure où notre ville compte des infrastructures de qualité, une vive déception vient de s'abattre sur nous. En effet nous venons d'apprendre que trois membres de l'Office municipal des sports (OMS) viennent de démissionner, excédés par les pratiques et le manque d'écoute de la part de nos élus municipaux. Cet organisme incontournable de nos institutions, qui œuvre depuis des années afin d'optimiser les conditions d'équité et de sécurité de la pratique sportive, est las de n'être plus que le simple spectateur d'un climat délétère dont il n'a jamais été le

décisionnaire. Depuis des mois des solutions sont proposées mais aucune oreille attentive n'y a prêté attention entraînant de ce fait l'inévitable. Cette réaction compréhensible est un signal d'alarme lancé au maire qu'il ne peut se permettre d'éluder, ou bien d'autres suivront le mouvement au détriment de nos jeunes. Nous affichons tout notre soutien à l'OMS. Contactez-nous : ump38400@live.fr ♦

GROUPE DÉMOCRATES

Pour l'égalité entre les enfants devant le service public



**Asra
Wassfi**

L'égalité réelle signifie que chaque enfant, quels que soient son origine et son contexte de vie, doit pouvoir accéder de manière équivalente à un service public où chacun, à la source, contribue à proportion de ses moyens. Ce n'est pas le cas à Saint-Martin-d'Hères. Combien de familles n'arrivent pas à inscrire leurs enfants au sport, à l'éveil musical alors qu'elles sont assommées par des impôts ? Créneaux horaires insuffisants ou inadaptés, à l'autre bout de la ville, ou raisons financières, des familles martinéroises abandonnent. Subir, c'est accepter d'être des pigeons. Ne parlons même pas des parents solos. Une famille avec 3 enfants ou solo avec 2 enfants de la classe moyenne ne peut pas accéder à l'ensemble des services publics. Ainsi, l'organisation actuelle des services publics contribue au décrochage des catégories moyennes. Tous les enfants ont besoin de manger le midi, tous les enfants ont droit à l'école ou droit d'accéder à la culture. Il faut faire mieux et pour tous les enfants. L'alternative 2014 : asra.wassfi@yahoo.fr - xavier.denizot@laposte.net ♦

MAJORITÉ MUNICIPALE

GROUPE COMMUNISTE ET APPARENTÉS

Les associations, un lieu d'action et de solidarité



Michelle Veyret

Les élus sont les premiers à reconnaître le rôle essentiel du monde associatif dans la vie sociale, éducative, sportive, culturelle de Saint-Martin-d'Hères. Depuis longtemps, la Municipalité a su écouter les associations, faire appel à elles, mais aussi les aider à réaliser leurs projets. Dans un monde où l'on parle beaucoup du "chacun pour soi", Saint-Martin-d'Hères peut s'enorgueillir de posséder autant de personnes qui, au travers des associations, s'investissent pour le bien commun. C'est un outil efficace de lutte contre les exclusions, l'isolement et le repli sur soi. C'est par nature un lieu de découverte et de reconquête des liens sociaux. Que deviendrait la vie de notre commune sans la participation des associations ?

Alors que la situation nationale se caractérise par une précarité toujours plus grande et un accroissement des inégalités, alors que se développent le rejet de l'autre et l'individualisme qui fait fi du collectif, les valeurs associatives sont plus que jamais d'actualité. Permettez-moi de formuler le vœu que la solidarité reste au cœur de nos préoccupations : je veux parler de la solidarité sur le plan social et entre les générations. Plus nous sommes nombreux à agir pour les autres, plus nous servons efficacement la solidarité. Cette solidarité, créatrice de lien social et de convivialité, sans laquelle il ne saurait y avoir de "bien vivre ensemble".

Le mouvement associatif a, depuis de nombreuses années, adopté cette pratique, il fait preuve d'une vitalité remarquable, apporte une contribution efficace, et fait partie de la vie démocratique de notre commune. Saint-Martin-d'Hères a la chance d'avoir une vie associative dense, riche et variée. Près de 200 associations proposent, au quotidien, un éventail d'activités diverses, sportives, culturelles, sociales, d'animation, favorisant le lien social. La ville s'investit à leurs côtés par ses subventions et par son soutien en prêt de locaux et matériels. L'action et le rayonnement des associations sont complémentaires des politiques publiques locales impulsées par le Conseil municipal.

Et c'est aussi bien dans ce sens que, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme sur les rythmes scolaires pour la rentrée scolaire 2014, nous avons souhaité intégrer les associations à la réflexion que nous conduisons sur l'accueil périscolaire.

Je tiens à remercier les bénévoles, toutes celles et ceux qui donnent de leur temps aux autres. Nous leur souhaitons pleine réussite et nous serons à leurs côtés pour les soutenir et les encourager car la valeur de leur engagement et leur rôle sont cruciaux dans la vie et la dynamique de notre commune ♦

GROUPE PARTI DE GAUCHE

La santé, un droit pour tous... et toutes !



Thierry Semanaz

Considéré par le gouvernement comme un sujet essentiel, la santé des femmes est pourtant terriblement mise à mal. En effet la majorité PS du Conseil général de l'Isère diminue encore cette année sa subvention au Centre communal de planification et d'éducation familiale. Cela signifie une baisse substantielle de 27 000 euros pour notre commune en deux ans.

C'est l'effet pervers de la logique du paiement à l'acte, logique basée sur des indicateurs qui ne reflètent pas du tout l'ensemble de l'activité des intervenants du secteur santé.

Logique dénoncée par les socialistes, mais mise en œuvre par ses élu-e-s.

Nul ne peut ignorer la conjoncture économique actuelle et les politiques d'austérité du gouvernement qui précarisent les populations. Cette baisse met en grave difficulté un centre comme le nôtre qui travaille plus particulièrement en direction des jeunes et des personnes les plus vulnérables en leur facilitant l'accès à l'information et aux soins.

Il s'agit d'un enjeu essentiel dans la lutte contre les inégalités sociales. Un enjeu compréhensible par tous ceux qui voudraient mettre l'humain au cœur de leurs orientations politiques ! Exactement ce que défend le Front de Gauche ! ♦

GROUPE SOCIALISTE

Juste 1 000 petits signes pour faire vivre la démocratie locale



Philippe Serre

1 000 signes : c'est ce qui nous est alloué chaque mois et que vous êtes en train de lire. Pour la première (!!!) fois du mandat, le maire avait convoqué tous les présidents de groupes politiques du Conseil municipal. Un mystère planait sur l'objet de cette réunion. Aucune réponse n'a été apportée à pas moins de 4 président(e)s qui s'inquiétaient de savoir quel en était l'objet. Une annonce ? Une difficulté ? Un message personnel ? Et bien non ! Le maire nous avait convoqué pour nous proposer (puisque l'imposer est illégal) de supprimer les tribunes politiques avant les élec-

tions... Nous avons évidemment assez collectivement rejeté cette proposition. Monsieur le maire, nous aurons des choses à dire sur la conduite des affaires municipales jusqu'au bout de notre mandat. Vous avez la puissance de toute la communication municipale et de votre cabinet. Nous, nous n'avons que 1 000 signes. C'est peu. Cela vous dérange peut-être, mais prenez-le avec philosophie, ce n'est l'affaire que de quelques mois ♦

GROUPE PRG/MRC

Retraites : en venir aux points pour une retraite durable et équitable



Ahmed Méité

Chaque Martinérois rencontré nous fait part de ses inquiétudes à propos des retraites : inquiétude pour soi, retraité, pour ses enfants et petits-enfants dont on ne voit pas comment ils arriveront à obtenir un niveau décent de retraite à l'avenir.

Si l'on veut réussir cette réforme, il faut que nul n'ait l'impression d'une injustice flagrante.

Des rustines ne suffiront pas, car les replis catégoriels seront tenaces. Nous défendons l'idée d'un passage progressif à un mode de calcul par points qui tiendrait compte du

montant des cotisations, de la pénibilité du travail, et du coefficient d'anticipation ou d'ajournement, suivant l'âge effectif de départ à la retraite.

Sa gestion doit être publique, et tendre vers un système souple, équitable, juste, et faire l'objet de négociations ♦

■ RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

500 000 documents en libre circulation...

Les bibliothèques de Saint-Martin-d'Hères, Échirolles, Fontaine et Pont-de-Claix partagent un catalogue commun de 500 000 documents (livres, CD, CD-Rom, DVD et jeux-vidéo). Un réseau exceptionnel qui s'enrichit cet automne avec la refonte du portail documentaire numérique.



► De la réservation en ligne...

en ligne et le transfert entre bibliothèques. Dans la pratique, une fois la réservation opérée, le bibliothécaire récupère le document et le place dans un sac indiquant la ville et le nom de la bibliothèque destinataire. Du mardi au samedi, une navette du Sitpi collecte l'ensemble des documents et effectue les transferts. Chaque support est ensuite scanné pour connaître le nom de l'abonné. Un courrier papier ou électronique lui est ensuite envoyé pour l'informer que son livre, CD... est bien arrivé dans sa bibliothèque préférée ! Reste alors à l'abonné de venir sur place pour le récupérer. Le tout dans un délai rapide.

Le numérique, un vrai plus

Comme de nombreux lecteurs, Nathalie, 42 ans, utilise le portail documentaire pour faire des réservations en ligne et prolonger la date de retour des documents empruntés. « C'est vraiment génial d'avoir accès à un catalogue aussi riche et surtout de pouvoir réserver un livre de chez soi !

Je fais des recherches à partir des livres que j'ai pu voir dans des librairies et je consulte aussi la rubrique nouveautés. Ce site Internet est une vraie valeur ajoutée. Pour autant, je continue à me rendre à la bibliothèque pour flâner entre les rayons ! » ♦ EM

■ NOUVEAU PORTAIL

Preuve que le réseau ne cesse de progresser, une refonte graphique de l'ancien portail documentaire vient tout juste d'être réalisée.

Accessible à partir de la même adresse (www.biblio.sitpi.fr/), le portail s'enrichit d'une nouvelle présentation, avec plus d'images et de textes, améliorant ainsi le confort de navigation des usagers. Rejoignez le réseau ! ♦

L'origine de ce catalogue commun remonte à la fin des années 1980 avec la création du Syndicat intercommunal pour la télématique et les prestations informatiques (Sitpi). « Bien sûr, l'offre proposée au départ était bien loin de ce qu'elle est devenue. Par exemple, les bibliothécaires profitaient des réunions entre les différents équipements pour s'échanger des livres... », se souvient Scandre Hachem, directeur des bibliothèques municipales. À partir de 1992, un véhicule de la Ville transporte les documents d'un établissement à un autre, mais seulement dans la commune. Dix ans plus tard, le Sitpi prend en charge la collecte et met à disposition une voiture navette qui relie les bibliothèques de Saint-Martin-d'Hères, Échirolles, Fontaine et Pont-de-Claix. En paral-

lèle, l'évolution du numérique dans les années 2000 voit la naissance d'un portail documentaire accessible à tous via Internet. Il permet aux abonnés d'accéder à un moteur de recherche perfectionné permettant de trouver un document en temps réel. Le réseau des bibliothèques prend alors une nouvelle dimension. La circulation des livres et autres CD, CD-Rom, DVD et jeux-vidéo devient de plus en plus importante, passant de moins de 2 000 documents échangés en 2002 à près de 15 000 aujourd'hui. Chaque usager inscrit dans l'une des bibliothèques du réseau peut, sans nouvelle inscription et avec la même carte, emprunter des documents dans n'importe quel équipement des quatre villes adhérentes au Sitpi, sur place ou sur Internet. Le portail documentaire permet la réservation



► ... à la livraison par le Sitpi.

■ LIRE, la sélection de vos bibliothèques

L'eau : le problème de tous et de chacun !

Voici une suggestion de livres abordant les écosystèmes, les sports, les villes et les architectures d'eau, la préservation, le recyclage, les bienfaits de cette précieuse ressource...

TÉMOINS DE L'EAU



collectif aux éditions de la Dispute

Témoins, nous le sommes tous. Nous observons, nous avons des choses à dire sur l'eau, sur les pratiques qui la gâchent, la gaspillent ou la corrompent, sur les forces qui l'accaparent, sur les marchands qui la négocient. Les auteurs de ce livre expérimentent des solutions, proposent des buts et des moyens, tous à leur propre échelle. Ce sont des leaders d'opinion, des chercheurs, des observateurs, des femmes et des hommes de terrain et des militants de la lutte pour l'eau.

À découvrir également dans vos bibliothèques de nombreux titres sur l'eau pour s'informer, se former :



DE L'EAU POUR TOUS ! de Gérard Payen ; **PRODUIRE SON EAU CHAUDE ET SON ÉLECTRICITÉ** de Thierry Gallauziaux et David Fedullo ; **CRÉATIONS EN BOIS FLOTTÉ** de Anne Thiaucourt ; **LA PETITE GOUTTE D'EAU** qui voulait voir le pays blanc de sa grand-mère de Yves Maurice ♦



■ À DÉCOUVRIR DANS VOS BIBLIOTHÈQUES

PAUL-LANGEVIN

SÉLECTION ET EXPOSITION

Dans le cadre de la Semaine du goût, retrouvez une sélection de romans, poèmes et films autour de la cuisine ainsi qu'une exposition sur les champignons, du 15 au 26 octobre. Par ailleurs, la bibliothèque récolte les recettes des habitants sur le thème des châtaignes et des champignons afin de créer un livre de recettes.

ANDRÉ-MALRAUX

EXPOSITIONS

Un air d'Italie, la présence italienne en Isère, du 14 au 26 octobre. Une exposition dédiée à la présence italienne dans notre région. Elle parcourt

l'histoire de milliers de migrants italiens qui arrivèrent en Isère au milieu du 19^e siècle jusqu'aux années 1960.

Disgrazia !, du 1^{er} au 26 octobre, réalisée par Coline Picaud, auteure-illustratrice grenobloise.

RENCONTRE-DÉBAT

Avec Coline Picaud, autour de son livre **Disgrazia !**, paru aux éditions Le monde à l'envers, 2012, vendredi 11 octobre à 18 h 30.

GABRIEL-PÉRI

EXPOSITION

Partenaire de la Fête de la science, la bibliothèque accueille trois expositions sur le thème de l'eau jusqu'au 26 octobre ♦

■ MOIS DE LA CHANSON

Féfé, l'électron libre du hip-hop

Réjouissant et éclectique, tel est le programme concocté pour le Mois de la chanson à L'heure bleue. Le 18 octobre, Évasion fera vibrer le public avec Frente, un spectacle polyphonique a cappella. Le même jour, le corrosif Didier Super enflammera la scène avec une comédie musicale décapante et très politiquement incorrecte. Et le 8 novembre, l'auteur-compositeur et chanteur Samuel Adebisi, alias Féfé, issu du collectif Saïan Supa Crew, envoûtera le public avec son nouvel album aux accents soul. Rencontre.

SMH mensuel : Depuis vos débuts, vous incarnez un hip-hop iconoclaste, n'hésitant pas à mêler les genres. Parlez-nous de vos influences musicales...

Féfé : Mes influences viennent en grande partie de mon père, qui était très mélomane... J'ai été bercé durant mon enfance par Fela, Curtis Mayfield, Bob Marley et j'en passe car la liste n'est pas exhaustive...

Le charme des premiers jours, votre dernier album solo, est une synthèse réussie de hip-hop, de chanson française, de soul et de blues. Le fruit de votre double culture française et nigériane ?

Oui, dans cet album, j'ai principalement travaillé sur le mélange entre la chanson française et la "Black music"...

Poly instrumentiste, vous accordez beaucoup d'importance aux arrangements acoustiques...

Je voulais effectivement tester certains arrangements et j'avais acquis assez de confiance en moi pour me le permettre.

Vous avez commencé dans un registre plutôt rap, un genre musical engagé. Quelles sont vos sources d'inspiration pour l'écriture de vos textes ?

En général, mes sources d'inspiration sont ce qui m'entoure ou me touche. Elles peuvent surgir d'une conversation ou même d'un film.

Votre vision du monde et les valeurs auxquelles vous êtes attaché ont-elles évolué depuis le début de votre carrière ?

Mes valeurs sont sensiblement les mêmes. Ma vision du monde, elle, a changé. Avec le temps, viennent les désillusions.

Pourquoi avoir choisi de participer à la Fête de l'Humanité cette année ?

On me l'a proposé, c'était pour moi un honneur d'être invité. J'espère ne pas avoir déçu le public.

Quels sont vos projets ?

J'aimerais un jour réaliser un album commun avec Sir Samuel (ex-Saïan Supa Crew). En ce moment, je me penche sur un EP (Extended Play, format musical deux fois plus long que celui du single mais plus court qu'un album, ndlr) et mon 3^e album solo ♦ Propos recueillis par EC



© Jean-Marc Lubrano

MOIS DE LA CHANSON

• **Évasion et Didier Super**
Vendredi 18 octobre à 20 h

• **Féfé - 1^{ère} partie : BLEU**
Vendredi 8 novembre à 20 h

■ UNE COLLECTION DE COLLECTIONS

Une diversité d'imaginaires

« Une collection de collections est une invitation à plonger dans l'imaginaire humain », confie Philippe Mouillon, co-initiateur avec Maryvonne Arnaud de l'exposition à découvrir sur le campus universitaire jusqu'au 8 octobre.



« L'idée, venue de Maryvonne, a été développée en 2012 en préfiguration de Marseille-Provence 2013, pour "chauffer" la population. Nous réitérons cette expérience à Grenoble et Saint-Martin-d'Hères parce que nous trouvons que, d'une manière générale, l'espace public manque de vitalité. » De vitalité, l'exposition hétéroclite n'en manque pas, et les visiteurs ne s'y trompent pas. « Le public vient en masse – plus de deux mille spectateurs ont parcouru les collections lors des Journées du patrimoine – ; il est aussi issu de toutes les couches sociales. » Ainsi, l'exposition qui se compose de ce que les collectionneurs, jeunes ou vieux, riches ou pauvres, auront bien voulu confier aux soins de Maryvonne Arnaud et Philippe Mouillon, attire l'homme de la rue, sans distinction aucune. « Cela permet de renouer avec toutes les strates de la population et de pénétrer dans la diversité des imaginaires. » Dans un foisonnement, l'ob-

jet d'art côtoie le dé à coudre, le train miniature n'est pas loin des pièces de monnaie, la voiture ancienne "flirte" avec l'ours en peluche... Le spectateur s'invite dans l'intimité des collectionneurs. « Il y a un jeu tout à fait stimulant de présentation de leur espace intime dans l'espace public. » Ces passions, ces jardins secrets livrés à ciel ouvert sont à voir jusqu'au 8 octobre ♦ NP

■ RENDEZ-VOUS À MON CINÉ

CINÉMATÉLIERS

Un mercredi par mois de 9 h 30 à 12 h, d'octobre 2013 à juin 2014, Mon Ciné propose des Cinémateliers pour les enfants de 7 à 12 ans. Une programmation spéciale de films pour découvrir le cinéma sous toutes ses formes.

1^{ère} séance le 16 octobre "Du silence, du bruit et des signes"

Projection du film **LE PAYS DES SOURDS**, de Nicolas Philibert, suivie d'une

initiation à la langue des signes par Cindy Troille, de l'association Mes mains parlent.

Tarifs :

- à la séance : 5 euros

- abonnement 9 séances : 36 euros

Toutes les dates : 16 octobre, 20 novembre, 18 décembre, 22 janvier, 19 février, 19 mars, 16 avril, 14 mai, 18 juin ♦

• **Une collection de collections du 3 au 8 octobre**, tous les jours de 11 h à 18 h Campus universitaire, devant la bibliothèque de lettres.

Exposition partenariale, réalisée par Laboratoire avec le soutien de nombreuses communes de l'agglomération dont Saint-Martin-d'Hères.

Chili

1973-2013

Soirée poésie en musique mardi 15 octobre à 18 h au lycée Pablo-Neruda (salle Henri-Fabre), proposée dans le cadre des initiatives marquant les 40 ans du Coup d'État de Pinochet au Chili. Événement organisé en partenariat avec la Maison de la poésie Rhône-Alpes ♦

Musiques

Gitanes

Festival proposé par l'association Festivemont Votre, samedi 26 octobre à 20 h, à L'heure bleue. À l'honneur lors de cette soirée, trois styles de musique représentant le peuple gitan : le jazz manouche, popularisé par Django Reinhardt, le flamenco traditionnel de Paco De Lucia et le gipsy découvert grâce aux Gipsy King. Tarif unique : 15 €. Renseignements et réservations : 06 44 11 26 36 ♦

Agenda

BASKET

CHAMPIONNAT DE LIGUE ALPES
Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.
Les seniors 1 masculins de l'ESSM en excellence.

FOOT

CHAMPIONNAT DE LIGUE RHONE-ALPES
ASM (Association sportive martinéroise) : l'équipe 1 en PHR (promotion honneur régional), poule E.
CHAMPIONNAT DE L'ISERE
UOP en promotion d'excellence, poule A.
ASM (Association sportive martinéroise) : l'équipe 2 en 1^{ère} division, poule A.
ATS en 2^e division, poule A.

HAND

CHAMPIONNAT DE FRANCE
GSMH Guc masculin en nationale 1, poule 2.

RUGBY

COMITE DES ALPES
SMH rugby 1 en championnat honneur inter-régional, poule 2.

VOLLEY

CHAMPIONNAT DE LIGUE RHONE-ALPES
Les seniors 1 féminines de l'ESSM en pré-nationale.

Samedi 5 oct.

HAND

Sarrebourg > GSMH Guc
Cran-Pringy > ESSM masc.

Dimanche 6 oct.

FOOT

ASM 1 > St-Paul les Trois châteaux
UOP > Seyssinet Goncelin > ASM 2
ATS > Champagnier

RUGBY

SMH rugby 1 > Deux-Ponts

BASKET

ESSM fém. > St-Jean de Muzols
Fontaine > ESSM fém.

Samedi 12 oct.

HAND

GSMH Guc > Villefranche-Beaujolais

BASKET

ESSM masc. > St-Martin/St-Michel de M.

VOLLEY

St-Maurice sur Dargoire > ESSM fém.

Dimanche 13 oct.

FOOT

Creys-Morestel > UOP

ASM 2 > Jarrie-Champ

Fontaine > ATS

BASKET

Tullins-Fures > ESSM fém.

CAF SMH ESCALADE

La grimpe, ça nous gagne !

La toute jeune association martinéroise d'escalade, CAF SMH* propose aux adultes et aux jeunes dès onze ans de prendre de la hauteur au gymnase Colette-Besson et sur les sites naturels de l'agglomération.



Ouvertes aux jeunes et aux adultes, les séances se déroulent au gymnase Colette-Besson. Situé au fond de l'équipement sportif, le mur aux inclinaisons variables s'étire du sol jusqu'au toit. Les nombreuses voies, du 4b (facile) au 7a (difficile), permettent de se faire plaisir quel que soit son niveau. Après une séance d'essai pendant laquelle le matériel peut être prêté par l'association, les adhérents ont le choix de s'inscrire aux cours encadrés par un entraîneur diplômé du Brevet d'État (BE), aux crâneaux en accès libre, ou les deux. Il est même possible de prendre simplement la licence au Club alpin français pour bénéficier d'une assurance de montagne. « Nous avons créé la section adultes la saison dernière », explique Nadine

Breteau, secrétaire de l'association. « L'activité a bien pris, le bouche à oreille a fonctionné et un bon groupe s'est constitué. Cette année, nous souhaitons développer le cours des 11/18 ans qui est moins fréquenté. » Une démarche "d'aller vers" les jeunes qui s'inscrit dans celle de la fédération française du Club alpin français soucieuse de rajeunir et d'élargir son public d'adeptes de la montagne. Sport complet, bon pour le corps et l'esprit, l'escalade c'est aussi : « le dépassement de soi, l'accès à l'autonomie, l'acquisition de techniques, de gestuelles, l'apprentissage de la maîtrise du vide, de la hauteur », confie Pascal Schohn, professeur d'éducation physique au collège Henri-Wallon et entraîneur au CAF SMH. Au printemps, quand la nature revient

à la vie, le club organise des sorties sur les sites naturels de l'agglomération. L'escalade prend alors une autre dimension, le grimpeur se lie avec la nature et apprivoise les parois rocheuses. Grimper prend une tout autre dimension. Au final, « chacun peut trouver son plaisir et profiter d'un accès à un environnement riche et tout proche », et ce dès onze ans ♦ NP

*Club alpin français

CAF SMH

Les cours "jeunes" ont lieu le jeudi de 18 h à 20 h.

Les cours adultes ont lieu le mardi de 20 h à 22 h.

Accès libre (adultes) le mercredi, jeudi et vendredi de 20 h à 22 h.

Renseignements :

caf.smh@gmail.com ♦

BÉNÉDICTE ET CÉCILE



Bénédicte est professeur d'éducation physique. Cécile est ergothérapeute. Adhérentes au Caf SMH, elles grimpent plusieurs fois par semaine, se sont connues à l'association, et forment un binôme dynamique. Elles viennent aussi bien sur les crâneaux en accès libre que sur les séances encadrées. Un "plus" qui permet de bénéficier d'un apport technique et d'un soutien motivant, mais aussi « d'augmenter ses performances et de se dépasser ». Les deux jeunes femmes sont d'accord : « repousser les limites, lutter contre les appréhensions et les barrières mentales » font partie de l'attrait qu'exerce sur elles ce sport vertigineux qui demande, si l'on veut progresser, « une importante régularité » et de ne pas craindre de « se faire mal aux bras ». Elles aiment également « l'esprit de challenge » qui règne au sein du groupe. Dans un climat bon enfant, les grimpeurs se défient mutuellement, se lancent à l'assaut de voies toujours plus ardues...

Après, l'escalade est aussi une affaire de confiance. « On est obligé de s'en remettre entièrement à la personne qui nous assure. » C'est d'évidence un travail sur soi qu'il faut accomplir, une sorte de lâcher prise... ♦ NP

TROPHÉES DES SPORTS

Esprit d'équipe

La 3^e édition des Trophées des sports aura lieu vendredi 11 octobre à L'heure bleue, à 18 h 30.



Grand rassemblement du monde sportif martinérois, cet événement récompense les performances et salue l'engagement et les initiatives de tous les acteurs de la vie sportive locale. À travers le nouveau contrat d'objectifs qui définit la politique de la Ville menée avec les clubs, plusieurs critères parmi lesquels la mixité du genre, la laïcité, les règles de bonne conduite, le handisport, l'accès aux activités pour les moins de 18 ans président à la sélection des futurs lau-

réats. Le fil rouge de cette sélection est de récompenser non seulement les clubs, mais aussi le sport scolaire. Autre volonté affichée, celle de primer un club à travers un individu, car la réussite d'un sportif ne s'acquiert qu'au contact des dirigeants, des entraîneurs et des bénévoles. Cette année, la cérémonie sera parrainée par Bertrand Gille, handballeur talentueux. Une belle façon de rendre hommage au dynamisme du club de handball martinérois ♦ EC

BERTRAND GILLE, PARRAIN DES TROPHÉES



Pivot de l'équipe de France de handball et du club Chambéry Savoie Handball, Bertrand Gille, reconnu pour ses qualités tactiques exceptionnelles, compte à son actif un palmarès impressionnant : double champion olympique (2008 et 2012), double champion d'Europe et double champion du monde ! ♦ EC

■ MARCHE À PIED

Balades et randonnées

Deux associations, ASD et Aclass, organisent chaque semaine des sorties pédestres en groupe dans les différents massifs montagneux entourant la commune. Un bon moyen de s'oxygéner tout en partageant de bons moments de marche et de convivialité.



Parvis de la maison de quartier Fernand-TeXier, vendredi 13 septembre, 12 h 40. Le temps, déjà automnal, est un peu frais bien qu'ensoleillé. Un groupe formé d'une cinquantaine de personnes équipées de parkas, sacs-à-dos et chaussures de montagne, s'engouffrent dans le grand car à destination de Roche-Béranger, 1 750 m d'altitude, dans la station de Chamrousse. « Nous organisons chaque vendredi une sortie en montagne qui s'adresse à tous types de marcheurs », explique Yves Denux, l'infatigable président de l'association ASD (Altitude, sport et détente).

À l'assaut des cimes

Cinquante minutes plus tard, la joyeuse troupe arrive à bon port, prête à gravir les pentes verdoyantes du

massif de Belledonne. « Aujourd'hui, c'est notre deuxième sortie depuis la reprise de la saison et nous avons prévu un parcours de remise en jambe en altitude avec comme point d'arrivée le lac Achard (1 917 m), et l'ascension du col de l'Infernet (2 050 m), juste au-dessus, pour les plus vaillants », détaille Yves Denux. « Après le départ de la balade, chacun marche suivant son niveau de forme ou son envie du moment, et plusieurs groupes se forment alors tout naturellement. » Roger, adhérent à l'association depuis vingt ans, confirme : « Nous venons tous marcher en montagne pour nous aérer et entretenir notre corps. Il n'y a aucun esprit de performance. Ce qui compte avant tout, c'est l'ambiance très sympathique qui règne entre nous. Il nous arrive d'ailleurs de faire une

halte pour ramasser des champignons ou de fêter nos anniversaires au retour des randonnées. » C'est ce même état d'esprit que l'on retrouve à l'Aclass (Association culture, loisirs, activités sportives des seniors), autre association martinéroise à proposer des sorties en montagne.

Deux balades par semaine

« Le mardi est essentiellement consacré à la marche et à la détente comme la découverte des chemins anciens de Saint-Christophe en Oisans, dans la très belle vallée du Vénéon, ou encore le parcours à pied dans les vignes de Chapareillan, à la limite de la Savoie. Le vendredi, les itinéraires sont destinés à des marcheurs déjà confirmés, avec des dénivelés plus prononcés », déclare Christian Broquin, le respon-

sable des randonnées à l'Aclass. « En groupe, la marche à pied crée des liens de convivialité entre les participants et procure un réel bien-être physique. C'est aussi très bon pour le moral ! » ajoute Georges Spuig, le président de l'Aclass. Pas de doute, une journée de randonnée, c'est une semaine de bonne santé ! ♦ FR

Contacts :

ASD (Altitude, sport et détente),
104 avenue Ambroise-Croizat.
Permanence le lundi de 14 h à 17 h 30.
Tél. 04 76 63 03 78 et 06 12 92 67 80.

Aclass (Association culture, loisirs, activités sportives des seniors),
104 avenue Ambroise-Croizat.
Permanences le lundi de 9 h à 11 h
et le jeudi de 14 h à 16 h.
Tél. 04 76 44 39 12.

■ BALADES...

Les sentiers du Murier

La colline du Murier est le lieu idéal pour marcher en famille ou entre amis. Les sentiers balisés par le Sipavag se pratiquent en toutes saisons et en toute sécurité.



Le Sipavag (Syndicat mixte pour la protection et l'aménagement des franges vertes de l'agglomération grenobloise) balise et entretient les sentiers de randonnée du réseau péri-urbain. Au départ de Saint-Martin-d'Hères (210 m), trois sentiers sont balisés pour rejoindre à pied le Murier (426 m). De l'avenue de la Galochère, on accède au sentier du Tourbillon menant à la verte colline à partir du square Paul-Montval ou des Alloves. Du village, un autre itinéraire est

proposé par le sentier de la Cascade. Une fois arrivé au Murier, de nombreux sentiers balisés de jaune s'offrent à vous pour découvrir les Batteries hautes et le col du Gourlu ; Les Collodes, Le Bigot et Romage ; le Fort des quatre seigneurs (937 m). Avant de partir, munissez-vous du plan de la ville et de la carte des sentiers balisés du Sipavag que vous trouverez dans le hall de la Maison communale ♦ FR

■ KARATÉ PASSAGE DE RELAIS

Franck Menviel, ceinture noire 6^e dan et médaillé jeunesse et sport, est professeur et directeur technique à l'ESSM karaté depuis 1988. Désigné par ses pairs à la tête de la direction technique de la Fédération de karaté de l'Isère, Franck vient de passer le relais à Aaron Territorio, ceinture noire, 3^e dan et diplômé d'État. Agé aujourd'hui de vingt-huit ans, Aaron a débuté le karaté à cinq ans. Il entraîne le groupe des 6-12 ans (débutants et gradés) les lundis à 18 h et les mercredis à 17 h 30.

ESSM karaté, gymnase Henri-Maurice, 91 avenue de la Mogne. Accueil tous les jours de la semaine à partir de 18 h. essmkarate.sportsregions.fr

Samedi 19 oct.

HAND

Semur-en-Auxois > GSMH Guc

BASKET

Eybens-Poisat > ESSM masc.

VOLLEY

ESSM fém. > Claix à 20 h.

Dimanche 20 oct.

BASKET

ESSM fém. > Eybens-Poisat

FOOT

Jarrie-Champ > ASM 1

UOP > 3 Rivières

Claix > ASM 2

ATS > Domène

RUGBY

Eymeux > SMH rugby 1

Samedi 26 oct.

HAND

Villeurbanne > GSMH Guc

VOLLEY

Vallée de la Gresse > ESSM fém.

Samedi 2 nov.

BASKET

ESSM masc. > St-Égrève

FOOT

ASM 1 > Moidieu-Oytier

St-Romans > UOP

Manival > ASM 2

Jarrie-Champ > ATS

RUGBY

SMH rugby 1 > Nantua/Haut-Bugey

BASKET

Portes les Valence > ESSM fém.

VOLLEY

ESSM fém. > Grenoble VUC

Lieux et heures des rencontres

BASKET

ESSM masc. au gymnase Colette-Besson le samedi à 20 h 30.

ESSM fém. au gymnase Colette-Besson le dimanche à 15 h 30.

FOOT

Toutes les rencontres ont lieu le dimanche à 15 h.

ASM (Association sportive martinéroise)

au stade Benoît-Franchon et au stade Just-Fontaine.

UOP au stade Victor-Hugo.

ATS au stade Auguste-Delaune.

HAND

GSMH-Guc masc. à la halle des sports

Pablo-Neruda le samedi à 20 h 30.

RUGBY

SMH rugby au stade Robert-Barran le dimanche

à 13 h 30 pour l'équipe réserve

et à 15 h pour l'équipe 1.

VOLLEY

ESSM fém. au gymnase Jean-Pierre-Boy le

dimanche à 16 h

■ FÊTE DE LA SCIENCE

L'eau, dans tous ses états !

Expositions, conférences et ateliers ludiques rythmeront la Fête de la science, du 9 au 13 octobre, à la maison de quartier Gabriel-Péri. L'eau, dans tous ses états, sera au cœur des discussions.



Véritable institution dans le quartier Péri, la Fête de la science a su, au fil des années, se construire une solide réputation auprès des habitants. Une semaine durant, la MJC Pont-du-Sonnant et la Ville proposeront de nombreuses actions, aussi ludiques qu'instructives,

pour découvrir en famille le développement des connaissances scientifiques et technologiques qui nous entourent. Les expositions, conférences et ateliers permettront aux curieux de comprendre en quoi la science et les technologies font évoluer nos vies. Pour cette nouvelle édition, les or-

ganisateurs proposent d'aborder le thème de l'eau dans l'univers, d'appréhender l'eau dans tous ses états et ses propriétés physico-chimiques, d'explorer cette thématique sous l'angle du développement durable et de l'éducation à l'environnement. Bien sûr, on ne saurait évoquer cette denrée précieuse sans mettre en lumière les enjeux géopolitiques et sociaux qui lui sont propres. C'est ainsi que les problèmes d'accès à l'eau pour une grande partie de la population mondiale et les conflits inhérents à la rareté de cette ressource seront au cœur d'un ciné-débat mercredi 9 octobre, le jour même de l'inauguration de la Fête de la science.

Susciter l'intérêt des enfants

Le programme de la manifestation est accessible à tous. Certaines initiatives sont réservées aux enfants, comme l'atelier d'arts plastiques "La fontaine des petits", animé par Murielle Rouvière. Habitante du quartier Péri, elle participe, depuis quinze ans, à la Fête de la science à Saint-Martin-d'Hères. « Cette année, en plus de l'atelier avec les enfants, j'ai travaillé sur trois maquettes en relief en lien avec le cycle naturel de l'eau, sa distribution et ses problèmes de pollution, sous la responsabilité de Béatrice Marchal de la bibliothèque Péri. Elles serviront à décorer les lieux », raconte-t-elle. « La Fête de la science est un rendez-vous très intéressant intellectuellement parlant. Petits et grands ont la possibilité d'apprendre beaucoup, et cela, de façon ludique. Avec une image, un dessin ou une rencontre, on arrive à susciter l'intérêt des enfants pour la science. »

Plus généralement, participer à l'une des actions du programme est une opportunité de s'informer et de po-

ser des questions en direct. Pour les jeunes, l'événement peut aussi être l'occasion de se découvrir une vocation grâce à l'échange d'idées et d'expériences avec ceux qui pratiquent la science au quotidien. Les ateliers Planétarium (un grand classique !) et exPERImente ! (qui proposera des expérimentations autour de la fabrication d'un nuage, du fonctionnement de la filtration et de l'épuration naturelle ou encore de la force de l'eau) ne devraient d'ailleurs pas laisser indifférents les heureux participants... Les sciences et les technologies sont si passionnantes qu'il suffit d'y goûter un jour pour en devenir un inconditionnel ♦ EM



■ PROGRAMME

Le programme complet est disponible dans les accueils de quartier et téléchargeable sur le site Internet de la Ville (www.saintmartindheres.fr).

Pour plus de renseignements, contacter la MJC Pont-du-Sonnant (04 76 42 70 85, courriel : infos@mjc-pontdusonnant.net) ♦

■ CONFÉRENCE

Les comètes racontées par Philippe Malburet

Philippe Malburet sera présent à Saint-Martin-d'Hères mardi 8 octobre pour présenter sa conférence intitulée "Les comètes, mythes et réalité". Un autre rendez-vous de la Fête de la science.

Professeur agrégé de mathématiques retraité, Philippe Malburet est le président fondateur de l'association des amis du planétarium d'Aix-en-Provence. En homme passionné, il a travaillé pendant 15 ans au Laboratoire d'astronomie spatiale de Marseille, comme collaborateur

bénévole. Il tiendra une conférence « accessible à tous et à la portée des enfants », nous confie-t-il. « De tout temps, les comètes ont été sources d'intérêts et d'inquiétudes pour les hommes. Leurs "traînées" lumineuses, leur déplacement, leur venue comme leur disparition étaient autant de mys-

tères qui intriguaient les populations. Les comètes ont souvent été associées à des calamités. Elles étaient synonymes de malheurs... L'objectif de cette conférence est de raconter l'histoire de cette relation peu ordinaire entre les comètes et les hommes. » À l'issue de son exposé, l'astronome

sera disponible pour répondre aux questions de l'assistance. Un exercice qu'il apprécie tout particulièrement : « La Fête de la science est un événement formidable car il permet de réunir le grand public et le monde scientifique dans une démarche de transmission. » ♦ EM

■ ANDRÉ BORNE



Artiste peintre

André Borne est issu d'une vieille famille martinéroise installée dans le quartier Croix-Rouge depuis plus d'un siècle. Âgé aujourd'hui de 74 ans, il consacre la plupart de son temps à peindre chez lui, dans son atelier où cohabitent pinceaux et toiles, peinture à l'huile et pastel, natures mortes et paysages.

Son histoire est intimement liée à son quartier, et plus précisément à sa maison familiale située à l'entrée de l'avenue Ambroise-Croizat. Un lieu où il est né, « à l'étage, dans la chambre de mes parents ». C'était en 1939. « J'ai vécu la guerre... », raconte André Borne. « Avec ma mère, on allait se réfugier dans les sous-sols du couvent Notre-Dame de la

Delivrande quand il y avait des bombardements (...). Mon père, lui, restait à la maison. Il n'avait pas peur. Et pourtant, je me souviens avoir vu des balles de mitraillettes qui venaient taper sur le panneau d'entrée de Saint-Martin-d'Hères. »

André vit toute sa jeunesse dans le quartier. Après l'école, il donne un coup de main à sa grand-mère qui tient une épicerie, « juste en face, là où il y a aujourd'hui Mon Ciné ». « Mes grands-parents sont venus s'installer dans cette maison il y a une centaine d'années. À l'époque toutes les familles se connaissaient ici. Il y avait une vraie vie de quartier... » Attaché aux souvenirs de ces murs, André Borne retourne au bercail à la fin des années 1980 et en profite pour créer son atelier dans l'ancienne cour intérieure. Passionné d'arts depuis son adolescence, il parvient enfin à se consacrer pleinement à la peinture après une carrière

de fonctionnaire à la Ville de Grenoble dans la conception d'espaces verts. « J'avais 18-20 ans quand j'ai commencé à peindre, au départ, sans faire de merveille. Il faut du temps pour savoir peindre. J'ai eu la chance d'apprendre aux côtés d'un grand maître dauphinois qui m'a transmis tout ce qu'il savait. » Et si la créativité est essentielle dans l'art de la peinture, le Martinérois ne cesse de répéter l'importance de la technique. « Tout le monde parle de l'inspiration, de la créativité ou du talent. Avant tout, il est indispensable de maîtriser les bases, comme tenir un pinceau ou encore mélanger les couleurs. Cette dimension artisanale doit être prise en compte. » Peinture à l'huile ou pastel, l'artiste manie différentes techniques et peint « plusieurs heures par jour, selon mon humeur ». Si dans son atelier les tableaux représentant des natures mortes sont les plus nombreux, d'autres toiles révèlent des paysages ou encore des personnages peints de manière suggérée et non réaliste. Mais le septuagénaire a plus d'un coup de pinceau à son attirail de peintre. Il réalise aussi de la peinture structurée. Pour donner ce relief, il utilise de la résine d'acrylique qu'il travaille à la spatule. La technique, toujours la technique. Avec le temps, André Borne s'est construit une cote d'artiste peintre dans la région. Tous les deux ans, il participe au salon des artistes français au Grand Palais des Champs-Élysées. L'occasion de rencontrer ses pairs, de montrer ses œuvres et de concourir devant un prestigieux jury qui l'a déjà récompensé par une médaille de bronze : « une belle satisfaction » pour le Martinérois qui expose actuellement quelques-unes de ses créations au café *Le Quai d'Orsay*, rue Condorcet, à Grenoble. Il n'est pas rare d'ailleurs de le croiser là-bas, entouré d'amis peintres, refaisant le monde autour d'un café. La vie d'artiste... ♦ EM

■ FLORIAN CHAUVIN



Une touche d'excellence

Apprenti peintre, Florian Chauvin cultive le goût du détail. En 2013, il a été primé au concours régional des Meilleurs apprentis de France.

Martinérois de naissance, Florian Chauvin, 18 ans, trouve sa vocation à l'issue d'un stage découverte : il sera peintre applicateur de revêtement. Il prépare alors un CAP en alternance à la Fédération compagnonnique des métiers du bâtiment à Echirrolles et dans la société CK Peinture à Saint-Martin-d'Hères. Né officiellement au XVI^e siècle, le compagnonnage forme des ouvriers issus d'une même profession et défend une morale de l'excellence. C'est une institution qui inculque le sens de la fraternité et de l'équité, « de la rigueur et de la discipline », déclare Florian. « Ce que j'aime dans ce métier, c'est le travail de précision, la diversité aussi. » Car s'il réalise de gros chantiers en extérieur -CK Peinture a des contrats avec le Conseil général, la Métro et la mairie de Saint-Martin-d'Hères-, il peint aussi des intérieurs pour des particuliers. Quant aux qualités requises, Florian évoque « la patience, l'habileté et la minutie ».

Des qualités distinguées en 2013 par une médaille d'argent au concours régional "Un des Meilleurs apprentis de France" organisé par la Société des meilleurs ouvriers de France (MOF). « J'étais un peu déçu car je visais la médaille d'or... que j'ai manquée à un point ! Mais j'ai été le seul apprenti de ma catégorie à être récompensé en Rhône-Alpes cette année », ajoute-t-il, non sans fierté ! Florian devait réaliser une porte en trompe-l'œil, maquette et dossier de présentation à l'appui. « Le choix des teintes, la finesse du travail » ont été, selon lui, des critères déterminants. Pas étonnant pour quelqu'un qui se destine à devenir décorateur d'intérieur. En attendant, il prépare un BEP. À ceux qui souhaiteraient exercer ce métier, il conseille d'être « rigoureux, attentif et motivé ». Avis aux amateurs... ♦ EC

■ SÉBASTIEN CHABANNES



Retour aux sources

Homme d'ouverture et de contact, Sébastien Chabannes est le nouveau président du GSMH-Guc handball, son club « formateur et de cœur ».

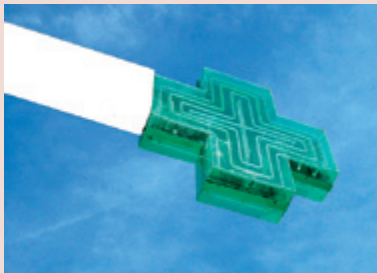
Silhouette élancée, regard franc, large sourire et attitude avenante : le jeune homme, qui vient de fêter ses trente-six ans, inspire d'emblée la sympathie. Martinérois de toujours, Sébastien Chabannes s'est "forgé" dans le milieu sportif associatif local. Il a seulement quatre ans quand il foule le tatami du dojo de judo. À huit ans, il chausse les baskets et s'élance sur les terrains de handball, rejoignant ainsi la grande famille du GSMHGUC. Doué, celui que ses amis ont surnommé "Babass" a progressé et révélé son talent. En 1993, il quitte le club de son enfance, gagne les rangs des joueurs de haut niveau et évolue en championnat de France. Tout passionné qu'il était, Sébastien a malgré tout su concilier sport et études. Après un Bac S, il s'oriente en fac de géographie et optera finalement pour une carrière dans la police nationale. Métier qu'il exercera à Paris jusqu'en 2011, année où un terrible accident le laisse paralysé.

« Tétraplégique, je pensais que je ne bougerais plus jamais. Et puis c'est revenu, lentement. » Pendant ces longs mois passés dans l'immobilité la plus totale, André Delaunois, son ami et entraîneur au GSMHGUC handball, lui rend visite chaque jour. « Il me parlait du club, je lui donnais des idées, ma vision des choses... » En mars 2013, Sébastien quitte définitivement l'hôpital. Trois mois plus tard, il devient le nouveau président du GSMHGUC handball et affiche ses objectifs : « Amener l'équipe première qui évolue en Nationale 1 vers la 2^e division et développer le secteur jeunes ». Des ambitions qu'il entend mener à bien en s'appuyant sur les compétences et le professionnalisme des entraîneurs du club, ainsi que sur les dirigeants et les bénévoles qui ont largement montré leur capacité à s'impliquer efficacement lors des 10^e Masters organisés fin août à la patinoire Polesud ♦ NP

■ Urgences

Samu : **15**
Centre de secours : **18**
Police secours : **17**
Police nationale
(Hôtel de Grenoble) :
04 76 60 40 40
Police nationale (SMH) :
04 76 54 62 36
(107 av. Benoît-Frachon,
non-stop de 10 h à 17 h 45,
du lundi au vendredi)
Police municipale :
04 56 58 91 81
(8 rue G.-Philipe,
du lundi au vendredi de 8 h à
19 h et samedi de 8 h 30 à 17 h)
Maison communale :
04 76 60 73 73
Hôpital :
04 76 76 75 75
Centre municipal
de soins infirmiers :
04 56 58 91 11
SOS Médecins :
04 38 701 701
Taxi banlieue :
04 76 54 17 18
Urgence sécurité gaz :
0 800 47 33 33 (GrDF)

■ Pharmacies
de garde



Les pharmacies de Saint-Martin-d'Hères appartiennent désormais au réseau des pharmacies de l'agglomération grenobloise. Chaque nuit une pharmacie de garde est ouverte dans l'agglomération de 20 h à 8 h et chaque dimanche et jours fériés de 8 h à 20 h. Pour connaître la pharmacie de garde ouverte dans l'agglomération, consulter le serveur vocal au 39 15. Le nom de la pharmacie de garde de jour ou de nuit est également affiché sur la vitrine de chaque officine ♦

■ Lutte contre les discriminations
Le Défenseur des droits

Permanences assurées
Des représentants du Défenseur des droits, une autorité constitutionnelle indépendante qui veille à la protection de vos droits et de vos libertés, tiennent des permanences dans les locaux du CCAS tous les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14 h à 17 h. Les rendez-vous sont à prendre au 06 24 64 80 12
E-mail : dzung.taduy@defenseurdesdroits.fr ♦

SOS Racisme

Afin de conseiller et accompagner dans leurs démarches les personnes victimes de discrimination, des juristes de SOS Racisme Isère assurent une permanence juridique à la MJC les Roseaux - Espace Centre, chaque dernier samedi du mois, sur rendez-vous.
- Contact SOS Racisme : 04 76 42 06 17.
- MJC les Roseaux, Espace Centre : 27 rue Chante-Grenouille, 04 76 24 80 11 ♦

■ Déchetterie

Afin de se débarrasser des objets encombrants, déchets végétaux... les particuliers peuvent se rendre gratuitement à la déchetterie aux horaires suivants :
- du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30*
- vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h*
* Pour les gros volumes de déchets à déposer, se présenter un quart d'heure avant la fermeture ♦

■ Santé
Vaccinations

Chaque mois, des séances de vaccinations pour les enfants de plus de 6 ans et les adultes sont organisées. Les rendez-vous sont à prendre au service communal hygiène et santé, 5 rue Anatole-France - Tél. 04 76 60 74 62 ♦

■ Service Local de Solidarité
Endettement / surendettement

Une conseillère en économie sociale et familiale et une assistante sociale du Conseil général vous accueillent tous les 3^e jeudis du mois de 14 h à 16 h au Service Local de Solidarité, 10 rue du Docteur-Fayollat à Saint-Martin-d'Hères, pour une réunion d'information et d'échanges sur l'endettement et le surendettement. Cette rencontre est anonyme, gratuite et ne traite pas des situations personnelles. Renseignements et inscriptions au 04 38 37 41 10 ♦

■ Maison communale

Les services sont ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. L'accueil de la mairie est ouvert jusqu'à 17 h 30 (tél. 04 76 60 73 73). Permanences état-civil le samedi matin de 9 h à 12 h. Service fermé le lundi matin ♦



■ Bureaux de poste

Avenue du 8-Mai-1945 : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 18 h sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h. Samedi de 8 h 30 à 12 h.
Place de la République : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, sauf le jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Samedi de 8 h 30 à 12 h.
Domaine universitaire (avenue centrale) : du lundi au vendredi de 12 h 30 à 17 h 45. Fermé le samedi.
Renseignement La Poste : 36 31 ♦

■ Trésor public

6 rue Docteur-Fayollat (Zac Centre).
Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h. Le vendredi de 8 h à 15 h. Tél. 04 76 42 92 00 ♦

■ Collecte des ordures ménagères

- Zones industrielles et zones d'activités : collecte des **bacs gris** le mardi ; **bacs bleus** (papiers, cartons) le jeudi.
- Habitat collectif et habitat desservi par logettes ou silos : **poubelles grises** les lundi, mercredi et vendredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) et le jeudi (secteur nord et Murier).
- Habitat individuel : **poubelles grises** le mercredi ; poubelles "Je trie" le mardi (secteur sud) ou le jeudi (secteur nord et Murier) ♦

■ Passeport

Pendant tout le mois de septembre, les dépôts de dossiers de demande de passeport seront possibles uniquement sur rendez-vous à prendre sur place, au service état civil, ou par téléphone au 04 76 60 63 50 ♦

CCAS

Permanences

Service social Carsat : permanence au service social Carsat, 27 rue Maginot à Grenoble, sur rendez-vous au 04 76 12 19 24. Permanence téléphonique le vendredi matin de 9 h à 11 h au 04 76 12 19 24.
Branche retraite : accueil à l'agence de Grenoble, 171 cours de la Libération, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 17 h et le matin sur rendez-vous au 39 60.
Agent de la sécurité sociale : le mercredi de 8 h 30 à 11 h au CCAS et de 14 h 30 à 16 h à la maison de quartier Louis-Aragon.
Aide sociale légale : le service accueille le public les lundis de 13 h 30 à 16 h 30, mardis de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30, et sur rendez-vous le mercredi matin. Tél. 04 76 60 74 12.
Personnes handicapées : permanences hebdomadaires d'accueil, d'information, d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des personnes handicapées assurées par un travailleur social du Conseil général (PAAT), tous les lundis sur rendez-vous de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au CCAS. Tél. 06 08 75 50 40.
Violences conjugales : des permanences sont organisées les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 14 h à 16 h, au centre de planification, 5 rue Anatole-France ♦

Conseils

Conseiller juridique : les 1^{er} et 3^e lundis du mois, de 9 h à 11 h 45 sur rendez-vous au 04 76 60 73 73 ♦

Centre de soins infirmiers

Le centre de soins infirmiers du CCAS a pour mission d'assurer des soins infirmiers à toute la population de Saint-Martin-d'Hères, sur prescription médicale, avec application du tiers-payant pour la facturation.
Deux possibilités :
- à domicile, 7 jours sur 7, de 7 h à 20 h 30 ;
- à la permanence de soins, 1 rue Jules-Verne, rez-de-chaussée du foyer-logement Pierre-Sémard, de 11 h 15 à 11 h 45 du lundi au vendredi. Sur rendez-vous le samedi et dimanche. Tél. 04 56 58 91 11 ♦



■ **Saint-Martin-d'Hères**, Marcel Cachin, F4+Cuisine de 72 m² à remettre au goût du jour, beaux volumes, copropriété ravalée avec parking fermé, proche commerces et transports, idéal 1^{er} achat ou investisseurs...
99 000 € - Réf : 3928LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, secteur Croix Rouge, 4P+C avec balcon dans petite copropriété au calme, travaux de rajeunissement à prévoir, proche campus et commerces, loggia et cave, possibilité garage, ravalement en cours payé par vendeur
129 000 € - Réf : 3932JMZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, proche campus, dans copropriété recherchée, en dernier étage avec ascenseur, F3+Cuisine de 65 m² en bon état, comprenant 2 chambres, cuisine avec loggia, balcon sur séjour avec vue dominante...
154 500 € - Réf : 3942LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Croix-Rouge, dans une résidence récente de standing, au calme, bel appartement T5 avec terrasse, en très bon état, 4 chambres, proche des commerces, services, écoles et transports, vendu avec 2 places de parking privées.
295 000 € - Réf : 3949LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Proche Marcel Cachin, dans copropriété en cours de rénovation (ravalement, isolation, etc., payés par vendeur) à saisir, F3+cuisine de 54 m² en bon état, loggia, cave, idéal 1^{er} achat ou investisseurs.
99 000 € - Réf : 3890LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Limite GRENOBLE, beau T2 entièrement refait donnant sur terrasse exposée ouest, cuisine et salle de bains équipées, déco moderne, belles prestations.
130 000 € - Réf : 39452JMZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, Croix Rouge, copropriété recherchée à jour de travaux, avec ascenseur, F5+Cuisine à rafraîchir, 3 ou 4 chambres, loggia, cave, facilités de parking, commerces, services et transports au bas de l'immeuble...
169 000 € - Réf : 3956LZ

■ **Saint-Martin-d'Hères**, au rdc d'une copropriété de bon standing, T3 68 m² en bon état, cuisine et pièce de vie donnant sur terrasse de 40 m² au sud, vue sur parc sans vis-à-vis, garage en option.
203 000 € - Réf : 3957JMZ

Retrouvez toutes nos annonces sur :
www.dracimmobilier-arthurimmo.com
16, avenue Ambroise-Croizat - Saint-Martin-d'Hères
04 76 03 18 84

Association Phares Recherche bénévoles

L'association Phares (Personnes hospitalisées âgées, réadaptation, écoute et soutien) intervient dans les services gériatriques du CHU de Grenoble pour lutter contre l'isolement et la solitude des personnes âgées hospitalisées. Afin de pérenniser les actions mises en place et d'en développer de nouvelles, l'association cherche des bénévoles disposés à s'investir (visites, chants, ateliers manuels, décoration des services, salon de thé, animations...), même ponctuellement.

Contact : 04 76 76 54 15 (poste 63910) - 06 30 50 16 42.

Mail : associationphares@chu-grenoble.fr

Site Internet : www.association-phares.org

Vacances d'automne Accueil de loisirs du Murier

"Voyage autour du monde, venez pendant ces vacances découvrir un de nos 5 continents..." est le thème de l'année proposé par l'accueil de loisirs qui fonctionnera du 21 au 31 octobre. Les inscriptions ont lieu jusqu'au 11 octobre au service enfance, 44 av. B.-Frachon (04 76 60 74 51) et dans les maisons de quartier.

Documents à fournir : pièce d'identité, justificatif de domicile, carnet de vaccination, certificat médical en cas d'allergie alimentaire, justificatif de l'exercice de l'autorité parentale (livret de famille ou acte de naissance ou certificat du Juge aux affaires familiales, jugement de divorce), prise en charge du comité d'entreprise, fiche calcul des prestations municipales ou notification Caf ou avis d'imposition 2012.

Accueil de loisirs 11/14 ans

L'accueil de loisirs fonctionnera du 21 au 31 octobre à Saint-Just. Les inscriptions ont lieu les mercredis 2, 9 et 16 octobre au service enfance, 44 avenue Benoît-Frachon (04 76 60 74 51, 06 74 83 07 27) ainsi que les jours de fonctionnement à Saint-Just (rue Le Corbusier).

Les documents à fournir sont les mêmes que ceux demandés pour l'accueil de loisirs du Murier (voir ci-dessus).

GUC espace formation Passer son Bafa

L'espace formation du GUC (Grenoble université club) propose aux jeunes, à partir de 17 ans révolus, une formation Bafa (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) qui permet l'encadrement de mineurs dans les accueils de loisirs et les séjours avec hébergement. La première session se tiendra du 19 au 26 octobre. Par ailleurs, une session d'approfondissement multisports, jeux sportifs et de plein air aura également lieu du 28 octobre au 2 novembre 2013. Ces formations se déroulent à Saint-Martin-d'Hères, sur le campus. Leur coût s'élève respectivement à 450 euros et 350 euros (10 % de réduction pour les membres d'une section Guc et les étudiants).

Pour plus d'informations, contacter le GUC formation au 04 76 82 44 43.

Site : <http://formation.guc.asso.fr>

Bridge club de Saint-Martin-d'Hères Avis aux amateurs de cartes

Les membres dirigeants du Bridge club de Saint-Martin-d'Hères invitent les férus de jeux de cartes, mais aussi les découvreurs, à les rejoindre pour apprendre à jouer au bridge, se perfectionner et participer à des tournois dans une ambiance conviviale. Créée il y a vingt ans par une poignée de passionnés, l'association qui compte aujourd'hui 70 adhérents est installée dans un local de la Ville au 1^{er} étage de l'ancienne école du Village (38 place de la Liberté). Le montant de l'adhésion est fixé à 25 euros pour l'année et la première licence FFB (Fédération française de bridge) est offerte. Les cours ont lieu en soirée, d'octobre à juin.

Pour plus d'informations : au siège de l'association, permanences le mardi (14 h - 17 h 30 et à partir de 20 h) et le vendredi (14 h - 17 h 30) ; par téléphone au 04 76 25 00 41 (Jean Commerot) ou 06 67 08 13 15 (Pierre Commiot).

Aclass Le P'tit bal du lundi

Amoureux de valse, paso doble, rock et autres cha-cha-cha, il est temps de reprendre le chemin de la piste de danse. Après la pause estivale, le P'tit bal du lundi organisé par l'Aclass (Association culture, loisirs, activités sportives seniors) reprend du service dès le 7 octobre (et les lundis suivants) de 14 h à 18 h, salle Ambroise-Croizat.

Défibrillateurs Temps d'information

Dans le cadre de l'installation de deux nouveaux défibrillateurs dans la commune, une information grand public d'une durée de 45 minutes est prévue le mardi 8 octobre à 9 h 30 au logement-foyer personnes âgées (LFPA) place Karl-Marx ou à 12 h à Mon Ciné.

Inscription auprès du SCHS au 04 76 60 74 62.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères Dispositif d'aide financière du CCAS

L'aide forfaitaire accordée par le CCAS s'élève à 50 euros pour l'année 2013. Elle sera versée au choix du demandeur : par virement sur le compte bancaire ou en espèces auprès de la Trésorerie principale de Saint-Martin-d'Hères.

Qui peut en bénéficier ?

- Les propriétaires occupants de condition modeste, exonérés de la taxe foncière, qui en font la demande. (NB : les propriétaires occupants d'un logement neuf exonérés de taxe foncière dans le cadre des diverses législations à ce titre ne sont pas concernés.)

- Les locataires de condition modeste, dégrévés ou exonérés totalement de taxe d'habitation, qui en font la demande.

Comment faire ?

Il faut déposer une demande auprès :

- du siège du CCAS,

- ou par courrier à M. le Maire, président du CCAS.

Pièces à fournir (photocopies) :

- Pour tous : pièce d'identité avec photo, avis d'imposition de 2013 (revenus de 2012) ; numéro de téléphone ; Rib (facultatif) pour versement sur compte.

- Pour les locataires, fournir en plus : quittance de loyer de décembre 2012.

- Pour les propriétaires, fournir en plus : dernier avis d'imposition de la taxe foncière 2013.

Renseignements : 04 76 60 74 12.

Secours populaire Les bénévoles vous attendent dans leurs nouveaux locaux

Depuis le 23 septembre au soir, le comité de Saint-Martin-d'Hères du Secours populaire a définitivement baissé le rideau de son local du 18 rue Marceau-Leyssieux. À partir du lundi 7 octobre, dès 13 h 30, les bénévoles accueilleront à nouveau le public dans leur nouvel espace situé 66 avenue du 8-Mai-1945. À compter de cette date, les permanences auront lieu les lundis et jeudis de 13 h 30 à 17 h et le samedi de 9 h 30 à 12 h 30.

Maison de quartier et MJC F.-Texier Fonctionnement modifié pendant les travaux

En raison des travaux au sein de la maison de quartier Fernand-Texier, les bureaux de la MJC Pont-du-Sonnant et de l'accueil municipal seront fermés du 4 au 15 novembre 2013 inclus.

Les bureaux d'accueil et d'inscriptions de la MJC Pont-du-Sonnant seront déplacés à l'espace Gabriel-Péri (16 rue Pierre-Brossolette, 04 38 37 14 68).

L'accueil de loisirs des mercredis et les activités régulières seront maintenus, les modalités seront précisées ultérieurement aux parents et aux adhérents.

Pour toutes les démarches concernant l'accueil municipal, il convient de s'adresser à l'espace Elsa-Triolet (7 rue Elsa-Triolet, 04 76 25 20 17) et à la maison de quartier Gabriel-Péri (16 rue Pierre-Brossolette, 04 76 54 32 74).

Le temps d'accueil parents-enfants, la permanence vie quotidienne et le p'tit déj se dérouleront à l'espace Elsa-Triolet aux jours et horaires habituels.

La distribution des paniers par l'association l'Équitable se déroulera à l'espace Elsa-Triolet les mercredis 6 et 13 novembre.



ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS VACANCES D'AUTOMNE

Pour les jeunes de 4 à 14 ans

Stages sportifs variés : natation, foot, hand, basket, judo, escalade, cirque, tir à l'arc, roller, vélo, gymnastique, VTT, randonnée, orientation, yoga.

Du lundi 21 au vendredi 25 octobre et du lundi 28 au jeudi 31 octobre.

Inscriptions obligatoires au service des sports, mairie-annexe Croizat, 135 avenue Ambroise-Croizat, du lundi 7 au vendredi 11 octobre, de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 45. Tél. 04 56 58 92 87 ou 88.

Pour les jeunes de 15 à 25 ans

Activités sportives multi-activités en salle ou en extérieur.

Du lundi 21 au vendredi 25 octobre, et du lundi 28 au jeudi 31 octobre. Renseignements et inscriptions au bureau des animateurs sportifs (groupe scolaire Voltaire), de 16 h à 18 h, tél. 04 76 24 77 69 et au service des sports, mairie-annexe Croizat, 135 avenue A.-Croizat, tél. 04 56 58 92 87 ou 88.



LE MOIS DE L'ACCESSIBILITÉ

SAINT-MARTIN-D'HÈRES DU 1^{ER} AU 26 OCTOBRE



Jeudi gourmand les "yeux bandés"

→ Jeudi 3 octobre à 12 h

Mise

121 avenue Jules-Vallès

Sur réservation au 04 76 03 77 50

En partenariat avec l'association Valentin Haüy



Conférence de Joseph Schovanec autour de son livre *Je suis à l'Est*

→ Vendredi 11 octobre à 20 h 30

Maison de quartier Romain-Rolland

5 avenue Romain-Rolland

En partenariat avec l'union de quartier Liberté Village et
l'association ABA (Autisme besoin d'apprendre Isère)



Mise en situation et spectacle

→ Vendredi 4 octobre

Maison de quartier Fernand-Textier

163 avenue Ambroise-Croizat

15 h : ateliers découverte

avec l'association Valentin Haüy

18 h : dégustation les yeux bandés

20 h : *Les aveugles* de Maurice

Maeterlinck par la Compagnie

"3 pièces cuisine"



Cinéma

→ Mercredi 16 octobre

Mon Ciné

10 avenue Ambroise-Croizat

de 9 h à 12 h 30 : Cinémateliers

Public 7/12 ans

Voir, entendre, toucher... une question de
sensibilité.

Sur inscription à Mon Ciné : 04 76 54 21 52

14 h 30 : *Au pays des sourds*

de Nicolas Philibert - Tout public.

Projection suivie d'une initiation à la langue
des signes (LSF)



Journée de sensibilisation

→ Mardi 8 octobre

de 11 h 30 à 16 h

Maison de quartier Fernand-Textier

163 avenue Ambroise-Croizat

Journée de sensibilisation du public
et des professionnels aux problématiques
de l'avancée en âge et aux handicaps qu'elle
génère par le biais d'ateliers de mise en
situation autour de la vue, de l'audition
et de la motricité.

Ateliers co-animés avec l'association Alep

(À l'école de la prévention).



Mise en situation autour du sport, du jeu et de la culture

→ Mercredi 23 octobre à 14 h

Gymnase Paul-Langevin

28 rue Alfred-Gueymard

Après-midi de mise en situation autour
du sport, du jeu et de la culture



Journée nationale "J'accède.com"

→ Samedi 26 octobre

Après-midi organisé par l'union de quartier
Portail-Rouge

Maison de quartier Fernand-Textier

163 avenue Ambroise-Croizat

14 h : après-midi "J'accède.com"

18 h : soirée festive avec le groupe

Lily and the music compagnie



Le langage des signes

→ Mercredi 9 octobre

de 15 h à 17 h

Maison de quartier Gabriel-Péri

16 rue Pierre-Brossolette

Dans le cadre de l'action "Marmiconte"



Mise en situation Handi-hockey

→ Mercredi 9 octobre à 14 h

Accueil de loisirs de la MJC Fernand-Textier

163 avenue Ambroise-Croizat

(public enfants)

En partenariat avec l'association EASI



Toutes les infos sur www.saintmartindheres.fr



Mois de l'accessibilité
ET DU "MIEUX VIVRE ENSEMBLE"



Saint-Martin-d'Hères



Grenoble.fr



Print Clair

Ville de Saint-Martin-d'Hères